LE MAG DU **CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

VOSGES MAG

JANV. 2019

DOSSIER

LE **BUDGET** 2019

TOUR D'HORIZON › **SAISON HIVERNALE**
C'EST PARTI ! **SORTIR** › LA MACHINE
NE S'ARRÊTE PAS...

LA VIE EN VOSGES le Département

DE L'ACTU, DES ALERTES, DES SONDAGES, DES OFFRES D'EMPLOI...
TOUTES LES VOSGES
DANS LES STORES
APPLE ET GOOGLE PLAY

© COBB // DICOM // INSOL - PHOTO J.L / ADOBE.STOCK
LA VIE EN VOSGES
le Département
SCANNEZ POUR TÉLÉCHARGER

SOMMAIRE

4 **L'ACTU DES MARQUES**
- Les élus du territoire voient la Vie en Vosges
- Zombie le retour
- Les Vosges et FORê aux Thermalies

6 **TOUR D'HORIZON**
- Le plan VASTE avance
- Une semaine dédiée au goût
- C'est voté
- Le Département doublement primé
- Saison hivernale : c'est parti !

14 **DOSSIER**

19 **TERRITOIRES**
- La MECS de Bruyères inaugurée
- Pour sauver la nappe des GTI donnez votre avis
- La Plateforme d'Appui aux Territoires

23 **TALENTS VOSGIENS**
- Le Vosgien Nicolas Mathieu Prix Goncourt 2019
- Julien Gamerro : un ambassadeur de luxe
- In Bô étoffe sa collection de lunettes en bois

26 **SORTIR**
- 1er bilan du centenaire de la Grande Guerre
- Natur' images met l'oiseau à l'honneur
- À lire
- De nouveaux trésors au Conseil départemental
- La machine ne s'arrête pas
- Les actualités du musée

34 **DÉTENTE**
- Trouvez le mot mystère

35 **GOURMANDISE**
- La Recette « agrilocal » de Christophe Remy chef du collège Jules Ferry d'Épinal

ÉDITO

ÊTRE AU PLUS PRÈS DES VOSGIENS

François VANNSON
Ancien Député des Vosges,
Président du Conseil départemental

C'est notre mot d'ordre depuis 2015. Ce n'est pas un vain mot, c'est le sens de notre action qui se caractérise en 2019 par un chiffre : 455 millions d'euros. Ce chiffre représente le montant total du budget du Département des Vosges.

455 millions d'euros qui ont pour objectif de conforter notre vision prospective dans la gestion du Département, d'accroître l'attractivité des Vosges, de renforcer la qualité de vie des Vosgiens et d'assurer une présence équilibrée et cohérente sur l'ensemble du département des services publics dont nous avons la charge.

Concrètement, en 2019, nous allons poursuivre la réalisation de grands projets structurants comme l'aménagement du Col de la Schlucht (plus de 8 millions d'euros), poursuivre le déploiement du numérique sur le territoire en soutenant le plan Losange de la Région à hauteur de 13 millions d'euros, poursuivre la reconstruction du collège Elsa Triolet à Capavenir Vosges (20 millions d'euros)...

Cette politique de grands travaux est possible car depuis de nombreuses années nous réalisons des économies de fonctionnement et pouvons réserver une part importante de notre budget à l'investissement. Cette année, 85 millions d'euros y seront consacrés. 85 millions qui classent les Vosges en matière d'investissement sur le podium des Départements les plus performants au sein de la Région Grand Est devant la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Meurthe-et-Moselle.

Comme chaque année, nous serons aussi aux côtés des plus fragiles. 191 millions seront ainsi consacrés à la famille, à la dépendance, au handicap ou au versement du RSA.
La politique sociale du Département des Vosges est particulièrement importante et représente 42% de notre budget. Une politique qui a également pour ambition de renforcer l'insertion par l'activité économique et permettre aux bénéficiaires du RSA de retrouver un emploi.

Être au plus près des Vosgiens, c'est aussi leur garantir la meilleure sécurité possible sur l'ensemble des Vosges. C'est pourquoi nous financerons à hauteur de 15,4 millions d'euros le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Nous renforcerons aussi la qualité et la sécurité des 3 243 km de routes départementales. Plus de 36 millions d'euros sont inscrits afin de réaliser cet objectif.

En 2019, le Département sera une nouvelle fois aux côtés des Vosgiennes et des Vosgiens. Notre budget, voté en décembre dernier, en est la preuve.

Avec toute mon amitié

VOSGES MAG
Hiver 2019 – N° 3

Magazine d'information bimestriel édité par le Conseil départemental des Vosges Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing
8, rue de la Préfecture
88088 ÉPINAL Cedex 9
Tél. : 03 29 29 89 32
Télécopie : 03 29 29 87 33
Courriel : publication@vosges.fr

Directeur de la publication : François VANNSON
Directeur de la rédaction : Sophie AUBRY
Rédacteur en chef : Catherine ROUSSELOT-ROCHELANDET

Maquette et mise en page : C4G Communication
Tél. : 01 42 85 37 17
Impression : IMAYE GRAPHIC
96 bd H. Becquerel – 53021 Laval Cedex 9
Diffusion : La Poste
Tirage : 188 500 exemplaires
Magazine distribué gratuitement.
Dépôt légal : janvier 2019
N° ISNN : 2610-6418
Ce magazine est imprimé sur papier « Reprint Matt 60 % » recyclé, blanchi sans chlore

TOUTE L'ACTUALITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES EST AUSSI SUR LE SITE INTERNET www.vosges.fr

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Olivier BIALECKI, Élodie AUBERGER, Armelle BARBIERE, Anaïs BODIN, Sophie BRUCHON, Isabelle CHOL, Joël COLLE, Mathilde COLLIN, Maryse COME, Juliette CUNY, Christine DAUTREVILLE, Anne DECHOUX, Bérénice DONNOT, Mickaël GÉRARD, Marine GRAVIER, Benoît HEULLY, Nancy JACQUET, Yasmina JOOMUN, Sophie JUDE, Éric KARLESKIND, Fanny KLEIN, Chantal MOREL, François PETRAZOLLER, Nicole ROUX, Magali SICX, Carole TANAZACQ, Karine THYRARD, Catherine VOIRIN, avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil départemental des Vosges.

Crédits photos :
Conseil départemental des Vosges, Archives départementales des Vosges, JL/CD88, Olivier BIALECKI, EDHISTO, Éric KARLESKIND, IN BÔ, Chantal MOREL.

Photo de couverture : © Thomas DEVARD

Document imprimé sur RePrint Matt, papier recyclé, fabriqué en France

En utilisant RePrint Matt plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental est réduit de :

17 219 kg de matières envoyées en décharge
3 120 kg de CO_2
31 207 km parcourus en voiture européenne moyenne
515 474 litres d'eau
78 575 kWh d'énergie
28 002 kg de bois

JE VOIS LA VIE **EN VOSGES**

LES ÉLUS DES TERRITOIRES VOIENT LA VIE EN VOSGES...

ELLE RASSEMBLE DES MILLIERS de fans sur Facebook et s'affiche un peu partout : dans les médias et les entreprises, sur les terrains de sport, dans les cinémas et les salles de spectacles... La marque « Je Vois la Vie en Vosges cartonne » comme le titrait le 30 septembre dernier la Une de *Vosges Matin*.
Cette marque dont les habitants se sont largement emparés a évidemment vocation à rayonner sur tout le territoire. À l'exemple du projet « Contrexéville by Je Vois la Vie en Vosges » mené cet été dans la cité thermale. C'est dans cet esprit que François Vannson, Président du Conseil départemental et Luc Gerecke, Vice-président délégué à la Communication avaient invité le 5 novembre dernier les élus et Présidents des 11 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) vosgiens. Durant toute la matinée, ils ont travaillé à la construction d'une image cohérente et à la mise en place d'actions conjointes de la marque avec un objectif partagé « Être plus forts ensemble... » ■

LE GLSVL AUSSI

Le Groupement des Loueurs Saisonniers de la Vallée des Lacs (GLSVL) est une association « loi de 1901 » créée en 1992.

IL COMPTE ENVIRON 200 PROPRIÉTAIRES qui proposent un peu plus de 300 locations de qualité « classées meublés de tourisme ». Afin d'assurer la promotion de l'activité des loueurs saisonniers, le GLSVL participe aux manifestations locales telles que le challenge des hivernants et des familles ; une compétition organisée conjointement avec l'« Association Gérômoise de Loisirs, d'Initiatives, des Sports et des Spectacles (AGLISS) », l'ESF, l'ensemble des commerçants de la station, l'association des hôteliers et « Gérardmer Animation ».

Chaque participant est récompensé par un petit lot et un grand tirage au sort est organisé en fin de cérémonie avec, à la clé, plusieurs petits prix et un gros lot (un bon de 150 € offert par le GLSVL).
Pour cette année, le GLSVL a fait réaliser des porte-clés en « amigurumi » aux associations « Amitié Créative » de Charmes et « Babayaka » de Capavenir avec un jeton de caddie et un petit ruban « Je Vois la Vie en Vosges ».
Gageons que cette initiative soit particulièrement appréciée par les « challengers » et les incitent à revenir régulièrement dans les Vosges. ■

ⓘ **EN SAVOIR PLUS**
www.groupement-location-vosges.fr

GRAND PRIX JE VOIS LA VIE EN VOSGES DE LA PEEP C'EST REPARTI !

Jeunes Vosgiens à vos stylos ! Participez au grand concours organisé par la Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public des Vosges (PEEP).

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, la PEEP Vosges propose aux jeunes Vosgiens, élèves des classes de CM1-CM2, 6e, 5e, 4e et 3e scolarisés dans un établissement vosgien de rédiger une lettre à un correspondant imaginaire pour lui donner envie de venir découvrir les Vosges. « *Ce prix* » rappelle Jacques Arnould, Président de la PEEP, « *est destiné à promouvoir l'attractivité des Vosges et invite les jeunes à devenir de véritables ambassadeurs de notre territoire* ». Un jury composé du Président de la PEEP, de parents d'élèves, membres de la fédération, d'instituteurs, professeurs et représentants du Conseil départemental, propriétaire de la marque, sera chargé de lire et classer les dix meilleures lettres des trois catégories en compétition (CM1-CM2, 6e, 5e, 4e, 3e).
Pour concourir, il suffit de télécharger le bulletin de participation disponible sur le site internet wwww.jevoislavieenvosges.fr, à partir du 1er février, de le remplir et de le renvoyer à PEEP, Je Vois la Vie en Vosges, 1, place d'Avrinsart - 88000 Épinal, **avant le 30 avril 2019**, le cachet de la poste faisant foi.
Le bulletin d'inscription peut également être distribué en classe par les associations de parents d'élèves de la PEEP des Vosges.
La remise des prix aura lieu en juin prochain. ■

ⓘ **EN SAVOIR PLUS**
www.jevoislavienvosges.fr

JE VOIS LA VIE EN VOSGES FR
REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

26E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE DE GÉRARDMER

ZOMBIE EN TERRE... VOSGIENNE, LE RETOUR !

Pour la troisième année consécutive, la marque *Je Vois la Vie en Vosges* sera partenaire du 26e Festival international du Film fantastique de Gérardmer.
Rob, notre Zombie emblématique, crèvera de nouveau l'écran dans un spot diffusé avant chaque séance des films en compétition. Une réalisation 100 % vosgienne, 100 % fantastique !!
De nombreuses animations seront également mises en place tout au long du Festival, avec une actualité permanente sur la page Facebook de la marque. ■

#JeVoislaVieenVosges **partenaire du** ***@Festival International du Film Fantastique de Gérardmer*** **(Officiel).**

LES VOSGES **AUX THERMALIES**

Quoi de plus naturel pour les Vosges, véritable Terre d'eau que de participer aux Thermalies, « Le salon de l'eau et du bien-être » en France qui se tient du 24 au 27 janvier au Carrousel du Louvre à Paris.

RÉUNIES SOUS LA BANNIÈRE « Je Vois la Vie en Vosges », les stations thermales de Contrexéville, Vittel et Plombières-les-Bains seront donc une nouvelle fois présentes aux côtés du Conseil départemental et des Laboratoires Phytodia pour promouvoir auprès du grand public l'offre thermale vosgienne.

Une belle vitrine pour commercialiser cures, produits et soins

De plus en plus recherchés par une clientèle, en quête de ressourcement et de bien–être, les séjours « Thalasso-thermalisme-spa et balnéothérapie » ont le vent en poupe.
Et les stations vosgiennes, déjà fortes d'une notoriété acquise grâce à leurs cures de santé réputées, entendent bien surfer sur cette tendance de fond en proposant aux quelques 30 000 visiteurs attendus séjours à la carte, offres de soins bien-être, minceur ou anti-âge sur mesure.
Le salon des Thermalies sera également l'occasion de valoriser la marque « FORê, l'effet Vosges » grâce aux Laboratoires Phytodia présents sur le stand « Vosges » qui assureront la promotion de la gamme cosmétique FORê, conçue à partir de fleurs et plantes du massif. ■

ⓘ **EN SAVOIR PLUS :**
www.tourisme.vosges.fr

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVANCE

Sur tout le territoire, des actions sont mises en œuvre, des projets se concrétisent, des communes, des associations, des entreprises, des citoyens se mobilisent pour faire avancer la transition écologique. Retour sur quelques actions phares.

PLAN VASTE
VOSGES AMBITIONS SPÉCIAL TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES CHANTIERS DE NETTOYAGE 2019 INSCRIVEZ-VOUS VITE !

Vous êtes une association, un établissement scolaire, une collectivité, une entreprise ou un collectif ? Vous désirez organiser un chantier de nettoyage sur votre territoire et ainsi contribuer à la protection de l'environnement ? Participez aux « chantiers de nettoyage ».
Inscrivez-vous en ligne dès maintenant et avant le 8 février pour bénéficier du matériel mis à votre disposition par le Conseil départemental (gants, sacs poubelles, gilets de sécurité pour les enfants, affiches et flyers de communication). Ce matériel pourra être retiré du 11 au 30 mars dans les centres d'exploitation des routes.
Pour faire votre demande rendez-vous sur le site : https://www.vosges.fr/dispositifs/transition-ecologique.

ASSISES DE L'EEDD

LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD) ont rendez-vous le 28 janvier au Centre des Congrès d'Épinal pour une journée d'échanges, de formation et d'information. Rencontre avec des entreprises présentes sur le salon « Planète et Énergies », conférence animée par l'Institut de Formation et de Recherche en Éducation de l'Environnement (IFREE), ateliers, réflexion et retour d'expériences rythmeront cette journée organisée par la Plateforme TER'O.

TER'O
Plateforme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable des Vosges

À la fois espace d'échanges entre acteurs de l'EEDD des Vosges, lieu de convergence des ressources humaines, techniques, pédagogiques et financières, et interface pour la mise en place de projets et d'initiatives, la plateforme TER'O existe depuis 2001.

POUR EN SAVOIR PLUS
https://plateforme-tero.fr/ - https://www.facebook.com/terovosges

LES TROPHÉES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AFIN DE VALORISER LES NOMBREUSES ACTIONS menées dans tout le département en faveur de la transition écologique, tous les deux ans, le Conseil départemental décerne des Trophées. Une cérémonie prévue le 13 septembre récompensera huit projets dans les huit catégories proposées avec une nouveauté cette année : le trophée « Coup de cœur des citoyens ».
Tous les acteurs de la transition écologique (associations, établissements scolaires, entreprises, acteurs publics) sont invités à participer et à s'inscrire du 4 février au 26 avril sur https://www.vosges.fr/dispositifs/transition-ecologique/

Trois bonnes raisons d'être candidat

- Pour mettre en lumière son projet et le valoriser.
- Pour partager son expérience et rencontrer d'autres acteurs de la transition écologique.
- Pour participer à la dynamique départementale et donner envie aux citoyens de s'engager et relever le défi de la transition écologique. ■

POUR EN SAVOIR PLUS
Contactez Marine Gravier
mgravier@vosges.fr

FAITES CONNAÎTRE VOS ACTIONS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cette rubrique est aussi la vôtre ! Vous avez mené une action de transition écologique ? Vous souhaitez la faire connaître et partager votre expérience avec tous les Vosgiens ? Envoyez un bref résumé de votre action accompagné de vos coordonnées à **mcollin@vosges.fr**

POUR EN SAVOIR PLUS
https://www.vosges.fr/dispositifs/transition-ecologique/

PLANTEZ DES HAIES !

Déjà 17 km de haies plantés en deux ans. Le succès remporté par l'opération « Plantez des haies » mise en place en 2017 est incontestable et devrait se confirmer avec le nouvel appel à projets lancé le 1er février prochain.

CE DISPOSITIF QUI S'ADRESSE AUX PARTICULIERS, exploitants agricoles, associations, collectivités d'un périmètre défini[1], a pour objectif de favoriser la plantation de haies sur le territoire vosgien. Car comme le rappelle Martine Gimmillaro, Vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux Collectivités et à l'Environnement, *« le maintien d'une trame végétale (« trame verte ») au sein des grands paysages ouverts constitue, y compris dans les Vosges, département vert par excellence, un enjeu important tant sur le plan agronomique que sur le plan écologique ». « Et même si la situation s'est améliorée au cours des dernières années, l'incitation à la plantation de haies champêtres reste d'actualité »* précise-elle.
La décision a donc été prise de reconduire l'opération « Plantez des haies ! ».
Une opération financée par le Conseil départemental, pilotée par la Fédération des chasseurs et organisée avec l'appui technique de la Chambre d'agriculture des Vosges, de la Direction Départementale des Territoires et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).
Règlement et dossiers de candidature disponibles sur : www.federationchasseur88.fr

EN CHIFFRES

- **En 2018, 28 candidats** (dont 18 agriculteurs, 5 particuliers, 3 communes, 1 association et 1 établissement de recherche) se sont mobilisés pour planter plus de 11 km de haies, soit environ 11 000 plants.
- **Tous ont participé** en septembre dernier à une journée de formation à la plantation organisée par la Chambre d'agriculture afin de leur apprendre à préparer le sol et à entretenir les plants. Cette journée fut aussi l'occasion de mettre en relation les différents candidats et de susciter ainsi des échanges voire des travaux mutualisés.
- **Budget alloué par le Département** : 42 000 euros pour « plantez des haies ! » et « Je plante une haie pour mon école ».

Conditions de participation

- La haie doit faire au moins 100 mètres linéaires (plusieurs tronçons possibles).
- Le projet doit se faire hors zone constructible.
- La plantation doit être localisée sur le secteur éligible.
- Le candidat doit s'engager à conserver et entretenir la haie pendant au moins dix ans.

Les candidats retenus bénéficieront de la fourniture des plants et de la plantation de la haie. Il leur sera demandé de préparer le sol qui accueillera la haie et de mettre en place un paillage biodégradable (sauf exception décrite dans le règlement). ■

1. Territoires éligibles : Communautés de Communes : de l'Ouest Vosgien, Terre d'eau, des Vosges Coté Sud-Ouest, de Mirecourt-Dompaire, de la Région de Rambervillers, de Bruyères-Vallons des Vosges, du Pays de Colombey et du sud Toulois et la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

« COMME À LA MAISON »...

Vous souhaitez diminuer vos dépenses énergétiques, alléger vos factures d'eau et d'électricité, réduire vos déchets, respirer un air plus sain ? Rendez-vous du 25 au 28 janvier au Salon Planète et Énergies qui se tient au Centre des Congrès à Épinal. La plateforme TER'O vous attend sur le stand « Comme à la maison » pour vous informer, vous conseiller, vous transmettre bons plans et astuces. Vous pourrez même mettre la main à la pâte lors des ateliers participatifs aussi ludiques qu'instructifs organisés durant ces trois jours pour apprendre les éco gestes du quotidien.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.planete-et-energies.fr

UNE DÉCO 100 % RECUP'

Cartons, vieux papiers, bouteilles plastique, bidons, palettes, collants ou chaussettes usagés... C'est avec ces matériaux de récupération que le Conseil départemental a choisi, cette année de réaliser la décoration de l'arbre de Noël des enfants du personnel. Cette décoration imaginée par une artiste locale est appelée à durer. Elle a été soigneusement conservée pour être réutilisée. Cette démarche exemplaire s'inscrit dans le Plan Vaste !

UNE SEMAINE DÉDIÉE AU GOÛT

Du 8 au 12 octobre derniers, à l'occasion de la semaine du Goût, 12 établissements scolaires vosgiens et 1 commune (voir encadré ci-dessous) ont choisi de participer à l'animation « Au pré de l'assiette » organisée par l'Association Agrilocal soit en servant un repas 100 % local à leurs convives, soit en intégrant un produit local chaque jour de la semaine.

CES PRODUITS LOCAUX ont été commandés sur la plateforme Agrilocal qui met en relation les acheteurs publics de la restauration collective (écoles primaires, collèges, lycées, hôpitaux, maisons de retraite...) et les producteurs locaux. Lancé à l'initiative du Conseil départemental en septembre 2017, ce site web qui réunit déjà 53 acheteurs et 110 producteurs répond à plusieurs enjeux. Il s'agit à la fois de promouvoir une agriculture de proximité, de favoriser les circuits courts et de créer du lien entre producteurs et consommateurs en permettant aux premiers de vivre de leur travail et aux seconds de manger des produits sains, locaux et de saison. ■

À cette occasion, François Vannson s'est rendu au lycée Camille Claudel à Remiremont pour participer au déjeuner réalisé à partir de produits locaux commandés via la plateforme Agrilocal 88. Il a également remis des lots aux gagnants du quizz portant sur l'alimentation distribué lors de cette animation.

LISTE DES TREIZE **PARTICIPANTS**

Cité scolaire Jules-Ferry (Saint-Dié-des-Vosges), collège Jules-Verne (Vittel), collège horticole (Roville-aux-Chênes), collège Jean-Montémont (Rupt-sur-Moselle), Collège René-Cassin (Eloyes), Lycée professionnel Camille-Claudel (Remiremont), collège Lyautey (Contrexéville), collège Guy-Dolmaire (Mirecourt), collège Camille-Claudel (Xertigny), collège Michel-Montaigne (Dompaire), collège Louis-Pergaud (Châtel-sur-Moselle), collège Hubert-Curien (Cornimont), la commune de Fresse-sur-Moselle.

LE BLUET DES VOSGES : **OBJECTIF IGP !**

Les acteurs de la filière du Bluet des Vosges se sont réunis cet automne pour valoriser ce petit fruit promis à un grand avenir : au menu, découverte des produits de qualité et de recettes originales concoctées par l'école hôtelière de Gérardmer, plusieurs artisans et chefs cuisiniers partenaires accueillis par Cédric Bongeot, chef de « La Résidence » à Le Val d'Ajol.

François Vannson, Président du Conseil départemental et Benoît Jourdain, Vice-président délégué à l'agriculture sont venus réaffirmer le soutien du Département à la filière « bluet des Vosges ».

ACTUELLEMENT, 35 PRODUCTEURS sont établis sur l'ensemble du massif dont 30 dans les Vosges, essentiellement en Agriculture Biologique. Avec 80 000 pieds de bluets, la production s'élève à 60 tonnes par an. La filière se porte bien et rend le département attractif pour de jeunes exploitants qui souhaitent s'installer sur quelques hectares.
Le Conseil départemental des Vosges, en lien avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, soutient ce secteur prometteur et dynamique, souhaitant à terme l'obtention d'une Indication Géographique Protégée (IGP). Une étape incontournable pour structurer davantage la filière et permettre aux producteurs de gagner en visibilité. Car ce petit fruit originaire d'Amérique du nord s'est très bien adapté au sol et au climat du Massif des Vosges ! Il prend progressivement place sur les tables des restaurants vosgiens. ■

LE BLUET EN CHIFFRES

- **35 producteurs** sur le Massif.
- **80 000 pieds**.
- **60 tonnes** produites par an.

AIDE À LA PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS : DE BELLES RETOMBÉES

À voir sur vosges.fr/vosges-mag

Lancée au printemps dernier, la nouvelle aide du Département en faveur de la plantation d'arbres fruitiers a porté ses fruits. Pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers… Au total 1 119 arbres ont été plantés à l'automne dans 60 communes vosgiennes. Fort de ce beau succès, le dispositif est reconduit en 2019 avec déjà plus de 50 dossiers déposés.

À TRAVERS CETTE OPÉRATION, il s'agit pour le Département d'encourager les particuliers à valoriser leurs parcelles par la plantation d'arbres fruitiers, composante importante du patrimoine et des paysages vosgiens. Concrètement, pour l'achat de 10 à 30 plants, 50 % du montant sont pris en charge dans la limite de 40 € l'unité. Les arbres doivent impérativement être des essences locales inscrites dans une liste précise établie par l'Association des Croqueurs de pommes et l'école de Roville-aux-Chênes et avoir été produits dans les Vosges. Les travaux doivent être réalisés dans un délai d'un an.
Attention à ne pas engager les travaux ni aucune dépense avant la décision d'octroi de la subvention.
Pour bénéficier de cette aide remplissez le formulaire téléchargeable sur **www.vosges.fr/dispositifs**. ■

Plantation d'arbres fruitiers à Dogneville chez M. Villemin en présence de Jérôme Mathieu, Conseiller départemental délégué à l'agriculture (à gauche) et de Benoît Jourdain, Vice-président du Conseil départemental délégué à l'agriculture (à droite).

POUR EN SAVOIR PLUS
Conseil départemental des Vosges,
Direction de l'Attractivité des Territoires
Tél. : 03 29 29 87 28,
courriel : aidevergers@vosges.fr

EN CHIFFRES

■ Pour l'année 2018 :
- **71 dossiers** déposés en deux mois ;
- **1 119 essences** plantées dans 60 communes vosgiennes ;
- **Montant total des subventions** accordées par le Conseil départemental : 21 957 €.

L'OR JAUNE DU MASSIF S'IMPLANTE CÔTÉ VOSGIEN

Le Conseil départemental expérimente la plantation d'arnica montana sur son territoire.

ALORS QUE L'AUTOMNE S'INSTALLAIT DOUCEMENT, une expérimentation destinée à réintroduire l'arnica sur le territoire vosgien s'est déroulée sur les hauteurs de La Bresse, dans le secteur protégé du Champy. Missionnés par le Département, les pépiniéristes de La Demoiselle épaulés par Mme Jager, ingénieur d'études en écologie, ont procédé à la plantation de 500 plants d'arnica sauvage. Quelques jours auparavant la même opération avait eu lieu sur la commune du Valtin. Dominique Peduzzi, Conseiller départemental délégué à la montagne, précise que cette réintroduction devrait se poursuivre en 2019 et 2020 sur quatre sites supplémentaires. Rendez-vous au début de l'été pour découvrir les premières fleurs d'arnica sur les hauteurs bressaudes et valtinoises. ■

C'EST VOTÉ

Lors des Commissions Permanentes des 24 septembre et 22 octobre derniers, les élus départementaux réunis sous la Présidence de François Vannson ont entériné 147 rapports. Trois d'entre eux permettent notamment de soutenir les collectivités locales, la culture pour tous et les agriculteurs.

Au plus près des collectivités

Le Département des Vosges réaffirme chaque mois, à chaque Commission Permanente, son attachement aux collectivités locales. En septembre, plus de 2 750 000 € ont ainsi été alloués afin de permettre, entre autres, la construction d'un groupe scolaire à Jeuxey, la rénovation d'un gymnase à la Vôge-les-Bains, la création d'un skate park à Saint-Dié-des-Vosges, d'un tapis de transport pour les skieurs débutants à la station de ski alpin Larcenaire, l'extension, la rénovation et la modernisation du musée Charles Friry de Remiremont, l'extension du Musée des Hautes-Mynes au Thillot et celle du Musée du bois à Saulxures-sur-Moselotte.

Une subvention de plus de 47 600 euros pour Action Cœur de ville

La ville d'Épinal a été retenue pour intégrer le dispositif « Action cœur de Ville » lancé par le ministère de la Cohésion des Territoires. Ce dispositif a pour ambition de redynamiser le cœur de ville via une opération d'Amélioration de l'Habitat. Le Département des Vosges apportera plus de 808 000 euros à cette action qui durera cinq ans.

La Culture pour tous

Le Conseil départemental et l'Association « Le Renouveau » se sont associés autour du projet « Et si on allait au musée » dont l'objectif est de permettre aux bénéficiaires du RSA et à leurs enfants d'accéder à la culture en créant un parcours de découverte des arts et du patrimoine. Ainsi jusqu'au 30 juin, des groupes de 15 à 20 bénéficiaires du RSA et leurs enfants, accompagnés par des référents de l'association « Le Renouveau », pourront se rendre gratuitement dans les sites culturels gérés par le Département des Vosges.
Un budget de 300 000 euros a été voté afin de repenser le parcours de visite de la maison natale de Jeanne d'Arc à Domremy et ainsi attirer un plus grand nombre de touristes. La muséographie, la scénographie, le graphisme de la maison natale seront revus d'ici 2020 à l'occasion du bicentenaire de la restauration et de l'ouverture au public de cette maison qui accueille actuellement 24 000 visiteurs par an.

Soutien à l'Agriculture

Les élus départementaux viennent d'accorder 133 667 euros à seize agriculteurs afin qu'ils puissent s'installer ou créer leur exploitation.

...et à la Chambre de Commerce et d'Industrie

Le Département a attribué 100 000 euros de subvention à la CCI afin de soutenir les efforts menés par cet organisme dans le secteur du tourisme et du numérique. ■

LE DÉPARTEMENT

DOUBLEMENT DISTINGUÉ PAR LE PRIX TERRITORIA

Deux projets mis en œuvre par le Département des Vosges ont été distingués par le jury du Prix Territoria : « La médiation numérique en milieu rural pour aider à préparer sa retraite » a reçu le Territoria de bronze dans la catégorie « lien social » et « Le suivi et l'évaluation des politiques départementales » le Territoria d'or dans la catégorie « pilotage/évaluation ».

CES DEUX TROPHÉES décernés par le jury que présidait Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Collectivités Territoriales ont ainsi récompensé à la fois la capacité à innover du Conseil départemental et sa volonté d'agir au plus près des Vosgiens.

Le suivi et l'évaluation des politiques départementales : Territoria d'or

En lançant le « Plan Vosges Ambitions 2021 », le Président du Conseil départemental et les élus avaient posé le principe de son évaluation. Pour ce faire, ils vont, chaque année, à la rencontre des forces vives (élus, acteurs économiques, représentants d'associations...) pour leur rendre compte, en toute transparence, des actions menées. Ces réunions organisées au plus près des territoires sont aussi l'occasion d'échanger et débattre sur l'opportunité de poursuivre, amplifier, infléchir ou réorienter les politiques publiques.

La médiation numérique en milieu rural pour préparer sa retraite : Territoria de bronze

Cette opération organisée à titre expérimental au printemps 2018 a permis à 22 Vosgiens âgés de 58 à 62 ans en parcours d'insertion de découvrir les services proposés par la Maison de Services Au Public de Lamarche et Darney et de bénéficier d'une aide personnalisée pour constituer leur dossier de retraite sur le site internet de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT).

Rappel : le prix Territoria en un mot

Créés en 1986 et organisés par l'Observatoire National de l'Innovation Publique, les prix Territoria récompensent, chaque année, des actions exemplaires menées par des communes, départements et régions, attachés à la qualité de la vie locale, aux actions de proximité et à l'amélioration des services publics. ■

Les trophées ont été remis le 27 novembre 2018 à l'Hôtel de Lassay au Président Vannson entouré de gauche à droite par Alexis Fombaron, adjoint au Directeur et Hélène Gitton Schillinger, chargée de mission au sein de la Direction de la Prospective, de l'Évaluation, des Contractualisations et du Développement durable, Damien Parmentier, Directeur Général des Services du Département, Géraldine Rothlahn et Fabienne Buisson, représentant la CARSAT Nord-Est, partenaire majeur du Conseil départemental dans la mise en place du projet « retraite numérique ».

CIRCULATION HIVERNALE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VEILLE !

Du mois de novembre au mois d'avril, les agents du Conseil départemental sont sur le pied de guerre pour assurer la viabilité hivernale. Leurs missions : surveiller le réseau routier et faciliter la circulation sur les routes départementales.

DOUZE STATIONS MÉTÉO sont implantées sur le département et permettent une meilleure prévision des intempéries. Ce dispositif s'accompagne d'une surveillance des patrouilleurs et de la Cellule Opérationnelle de Coordination Routière (COCR) qui assurent une veille météo, coordonnent les interventions de déneigement et diffusent l'information sur les conditions de circulation.
Quelque 240 agents interviennent ensuite en fonction des 4 niveaux de priorité ou de service auxquels appartiennent les routes (rouge, bleu, vert, jaune).
Pour connaître le niveau de priorité des routes départementales, connectez-vous sur le site internet **www.inforoute88.fr** (onglet documentation). Vous pourrez y télécharger la carte de la viabilité hivernale. ■

L'APPLI ROUTES VOSGIENNES

Et pour rester informé au jour le jour, des conditions de circulation sur les routes départementales vosgiennes (état d'enneigement, chantiers en cours, fermetures de routes ou de cols, accidents, perturbations…) rendez-vous sur www.inforoute88.fr.
Accessible gratuitement sur PC, tablettes et smartphones.

POUR EN SAVOIR PLUS
Contactez la Direction des Routes et du Patrimoine du Conseil départemental
Tél. : 03 29 29 87 97, courriel : egarion@vosges.fr

LA SAISON HIVERNALE 2018-2019 : C'EST PARTI !

Premiers flocons sur les sommets, premiers skieurs sur les pistes : c'est parti pour la saison hivernale 2018/2019. Une saison que tous espèrent aussi belle que la saison 2017-2018 qualifiée d'exceptionnelle !

POUR METTRE TOUTES LES CHANCES de leur côté, les professionnels à l'image de la station de La Bresse-Hohneck, qui l'hiver dernier a installé au pied des pistes la « Kabine » proposant des burgers vosgiens et des après-midi « DJ », les stations vosgiennes ne cessent d'innover et d'investir pour séduire leur clientèle. Remontées mécaniques, propositions d'activités ludiques pour les enfants, rénovations des installations d'enneigement, à chaque saison ses améliorations, ses innovations, ses activités inédites...

De nouveaux plaisirs de glisse pour les enfants

Au col de Grosse Pierre, l'école de motocyclisme propose aux enfants de s'initier, en toute sécurité, à la **conduite de motoneige** sur circuit fermé encadré par des moniteurs diplômés d'État.
À La Bresse, c'est au milieu des trolls, dans le nouvel espace **« Premiers pas en ski ou snow » du parc Widoogliss** que les tout-petits à partir de 2 ans, peuvent désormais s'initier tout en douceur aux plaisirs de la neige.

Des ski pass découverte du Massif des Vosges

Les stations de ski alpin du Massif se sont associées pour proposer aux clientèles y séjournant, le ski pass découverte du Massif des Vosges. Pour l'achat d'un forfait de ski de 6 jours et plus consécutifs dans une des 25 stations partenaires, la station remet une contremarque pour une journée de découverte dans une autre station partenaire au choix (valable la même semaine que le forfait initial).

Pour tout savoir sur les offres des stations vosgiennes, connectez-vous sur **www.tourisme.vosges.fr**. ■

DES STATIONS **CONNECTÉES**

Réalité augmentée à Gérardmer

Une jeune start-up vosgienne « Magooprod » a été chargée de réaliser une visite virtuelle de la station. Depuis votre canapé, vous pouvez descendre les pistes, apprécier leurs niveaux de difficulté, découvrir le menu des restaurants, visiter les hôtels, choisir votre lieu de séjour grâce aux différents liens et points d'intérêts.

Des clips pour le Massif

Suivez les aventures de Thomas (la trentaine, un peu gauche, attachant et touche à tout) à travers ses expériences et ses rencontres sur le Massif des Vosges. Cette minisérie de cinq clips de 2 mn 30 complétée par cinq vidéos en 360° réalisées par Alabama Productions est destinée à promouvoir les atouts du Massif et les différentes activités que l'on peut y pratiquer.
À voir sur **https://www.massif-des-vosges.com**.
Cette campagne a été engagée dans le cadre du contrat de destination « Massif des Vosges » auquel le Département des Vosges est partie prenante. ■

DÉCLA LOC'

Le service de déclaration en ligne des meublés de tourisme et chambres d'hôtes

Le Conseil départemental met gratuitement à disposition des communes un télé-service destiné à améliorer le suivi des déclarations des locations touristiques.
Cet outil Declaloc', développé par Nouveaux Territoires, pour permettre aux mairies d'optimiser d'une part, leur connaissance du parc d'hébergements touristiques et d'autre part, la démarche de déclaration en facilitant les obligations déclaratives des hébergeurs.

POUR EN SAVOIR PLUS
Tél. : 03 29 82 60 93
eauberger@vosges.fr

RETOUR SUR

UNE SAISON HIVERNALE 2017-2018 EXCEPTIONNELLE

L'arrivée précoce de la neige conjuguée à un calendrier des congés scolaires favorable, dès décembre 2017, le ton était donné.

© Thomas DEVARD

Les taux d'occupation enregistrés (74,9 %) notamment sur la semaine de Noël ont été les meilleurs de cette période depuis plusieurs années. Les vacances d'hiver se sont inscrites dans la même tendance. Le retour d'une neige fraîche début février et des conditions météo propices à son maintien ont boosté l'attractivité de la destination « Vosges ». Les touristes sont donc venus en nombre profiter des plaisirs de l'hiver, en particulier durant la troisième semaine des congés scolaires. De quoi donner le sourire aux hébergeurs et aux gestionnaires de remontées mécaniques. Confirmant la reprise de l'activité touristique dans le département, ces résultats font de la saison hivernale 2017-2018, une saison exceptionnelle. Souhaitons le même succès à la saison qui commence. ■

LA MÉTÉO DES NEIGES DE RETOUR SUR FRANCE TÉLÉVISIONS

Le Conseil départemental, partenaire privilégié des acteurs touristiques vosgiens, a reconduit l'opération « Météo des Neiges » mise en œuvre depuis cinq années.

JUSQU'AU 31 MARS DU JEUDI AU SAMEDI en « *prime time* » et en « *access prime time* », la marque « Je Vois la Vie en Vosges » se met en scène dans le programme court encadrant la météo des neiges sur les chaînes de France Télévisions : France 2, France 3 (national et France 3 Lorraine et Alsace) ainsi que sur les sites Internet en régie de France Télévisions dont meteofrance.com. Cette campagne devrait toucher au total, plus de 3,1 millions de téléspectateurs. De quoi stimuler la fréquentation touristique des stations vosgiennes ! ■

EN CHIFFRES

Les Vosges ont fait partie des massifs où la hausse de la fréquentation a été la plus élevée avec un enneigement abondant

- **818 400 journées skieurs** commercialisées dont 91,5 % dans les domaines alpins
- + 26 % par rapport aux quatre dernières saisons
- **CA : 16,3 M d'euros** (pour 1,89 M d'euros d'investissements)
- **495 emplois** liés au tourisme hivernal
- Clientèles étrangères : **+ 26 %**
- **304 680 nuitées** en hôtellerie de décembre à mars : **+ 7 %** par rapport à 2016/2017
- Taux d'occupation moyen : **50,6 %**
- Ouverture des remontées mécaniques : **74 jours** (+ 11 jours par rapport à 2016/2017)
- Ouverture du domaine nordique : **114 jours** (+ 53 jours)
- Top 3 des clientèles étrangères :
  - Belgique : 12 %
  - Allemagne : 2 %
  - Pays Bas : 1 %
- **28 700 heures de cours** dispensées dans les écoles de ski français :
  - 90 % ski alpin ;
  - 6 % ski nordique ;
  - 3 % nouvelles glisses

LE BUDGET 2019 : PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT

Le 20 décembre dernier, l'Assemblée départementale réunie sous la Présidence de François Vannson a voté le Budget 2019. Inscrit dans le « Plan Vosges Ambitions 2021 », ce budget établi à plus de 455 millions (+9,3 M par rapport à 2018) se caractérise par le montant des investissements nouveaux qui atteint 85,6 M soit une hausse de 7,4 % par rapport à 2018. Et ce, malgré un contexte national particulièrement difficile. Explications…

En adoptant le budget 2019, les élus vosgiens ont, en effet, choisi de garder le cap et de mener à bien le plan « Vosges Ambitions 2021 ».

85,6M€ d'investissement

Ce choix s'exprime en particulier par l'inscription de 120,4 M€ d'investissement dont 85,6 M€ nouveaux, ce qui représente plus de 26 % du budget. De quoi conforter la place des Vosges dans le peloton de tête des Départements de même strate qui investissent le plus. Au niveau régional, en 2017, avec 263,25 € d'investissement par habitant et par an, le Département des Vosges figure également sur le podium devant la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Meurthe-et-Moselle.

Un contexte national délicat

Cette volonté d'investir est d'autant plus remarquable que de nombreuses incertitudes pèsent sur les finances départementales. À commencer par celles liées à la mise en place du « Plan de lutte contre la pauvreté » gouvernemental dont l'impact financier sur les politiques « enfance » et « insertion » sont encore difficilement mesurables et à l'impact de l'encadrement des dépenses de fonctionnement imposé dans la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 (LPFP) qui pourrait amputer le budget départemental.
Au titre de la diminution des déficits publics, la LPFP a, en effet, prévu d'appliquer des pénalités financières aux collectivités dont les dépenses réelles de fonctionnement dépasseront le seuil des +1,15 % (pour le département des Vosges) d'augmentation autorisés.

Un reste à charge de plus en plus lourd

Or, justement, contenir ces dépenses s'avère bien difficile notamment en raison du montant des allocations individuelles de solidarité : Revenu de Solidarité Active (RSA), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) qui pèse de plus en plus lourd sur les finances départementales. « *D'autant plus* » précise le Président Vannson « *qu'elles ne sont compensées qu'à 50 % par l'État.* » C'est le cas aussi de l'obligation d'accueillir les Mineurs Non Accompagnés dont le nombre et la prise en charge ont plus que doublé depuis 2017 !
Alors dans ces conditions, comment les Vosges réussissent-t-elle à maintenir le Cap et à poursuivre une politique d'investissement si ambitieuse ?

Le fruit des effort entrepris

« *C'est d'abord* » explique François Vannson « *grâce à une gestion rigoureuse. Les efforts entrepris, il y a trois ans ont permis de préserver notre épargne à un niveau élevé et ainsi de parvenir à autofinancer à 85 % de nos investissements* ».
Autre indicateur positif : la capacité de désendettement qui s'établit à 4,1 années alors que la moyenne des départements de même strate se situe à 4,7 ans.

Une action volontaire

La conjonction de ces facteurs permet au Département d'agir bien au-delà du champ de ses compétences obligatoires. Entre 2014 et 2018, il a ainsi investi pour apporter le haut débit à tous les Vosgiens. En 2019, il poursuivra son effort volontaire en participant à hauteur de 13 M€ au Plan « Losange » initié par la Région Grand Est afin de déployer le Très haut débit sur tout le territoire à l'horizon 2023. Dès cette année, 2,7 M€ seront investis afin de financer 70 % du coût revenant à la charge des Communautés de Communes et d'agglomérations.

Le Département « booster » économique

Dans le même esprit, le Département demeure le partenaire privilégié des Communes et Communautés de Communes auxquelles il apporte un soutien sans faille dans la réalisation de leur projets structurants. En 2019, 13 M€ sont inscrits afin d'apporter un soutien à de nouveaux projets.
Ces investissements, faut-il le rappeler, permettent non seulement d'équiper les territoires, de renforcer leur attractivité et d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants, mais aussi de stimuler l'activité économique, notamment dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics et par conséquent l'emploi...
En conclusion avec ce budget, le Département pourra tout à la fois assumer ses obligations légales et compétences obligatoires (versement des aides sociales, dépenses de personnel, remboursement de la dette) et poursuivre une politique d'investissements ambitieuse afin de répondre aux légitimes aspirations des Vosgiens. ■

CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET 2019

- Un niveau d'investissements élevé
- Une épargne consolidée
- Un endettement mesuré
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

EN CHIFFRES

455,1 M€

Investissement : 120,4 M€ (+6 %)
Fonctionnement : 334,7 M€ (+0,8 %)

ÉVOLUTION DES DÉPENSES SOCIALES SENSIBLES

Résultat des Comptes administratifs

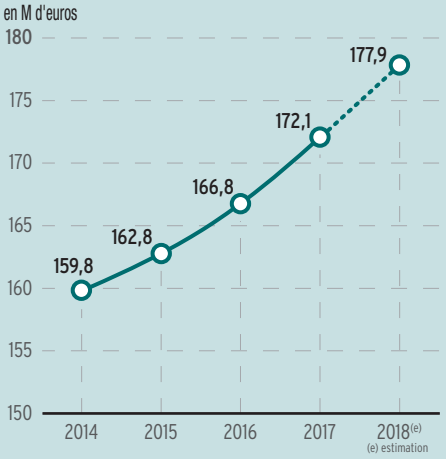

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 393 251 390 €

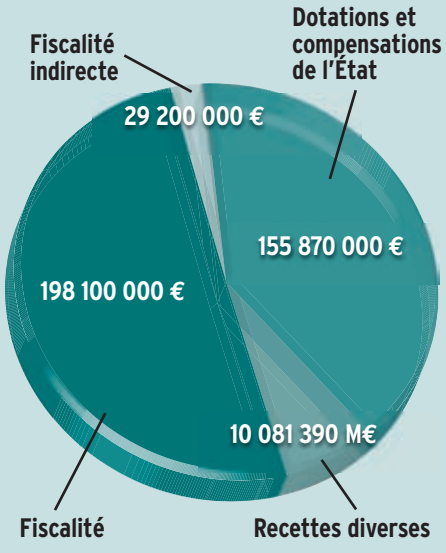

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS

LA SOLIDARITÉ

191,63 M€ y sont consacrés. 106,271 M€ sont réservés aux versements des aides sociales dont le RSA. Si cette dépense tend à se stabiliser celles liées à l'enfance en danger, à la famille, à l'accueil des Mineurs Non Accompagnés, à la dépendance et au handicap ne cessent de croître (+18,1 M€ en 5 ans). À ces dépenses obligatoires s'ajoutent des dépenses volontaires comme les actions de prévention et d'accompagnement menées en faveur des bénéficiaires du RSA, les dispositifs MAIA[1], les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale et Service d'Accompagnement médico-social pour adultes handicapés, les actions socio-éducatives ou de prévention spécialisées.
Par ailleurs, le Département poursuit son action en faveur de la modernisation des EHPAD. 3,96 M€ y seront mobilisés cette année. Les premières actions liées au Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au public et du Schéma Santé se concrétiseront également en 2019. ■

1. Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie.

© Alexander Raths - Fotolia

LA MODERNISATION DES COLLÈGES

L'année 2019 verra l'achèvement des travaux de reconstruction du collège « Elsa Triolet » de Capavenir Vosges – un chantier à 20 M€ – et le début des études pour la reconstruction du collège de Vagney. En plus de ces opérations d'envergure, sont également programmés 29 chantiers principalement pour des travaux d'accessibilité, d'isolation thermique et d'aménagement de locaux ou construction de préaux.
Le Département poursuivra également le déploiement du numérique (2,2 M€) et les efforts entrepris dans le domaine de la restauration scolaire en développant notamment les initiatives en faveur du « plaisir à la cantine » et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
Un projet d'événementiel a été porté sur les fonts baptismaux et mettra à l'honneur les restaurants scolaires et leurs chefs, en partenariat avec d'autres acteurs du monde de la gastronomie. ■

DES ROUTES PLUS SÛRES

Pour garantir la qualité et la sécurité des 3 243 km de routes départementales, plus de 36M€ sont inscrits. 12 M€ seront affectés à des travaux de renouvellement des couches de surfaces de chaussées, 6 950 000 € sont prévus pour les aménagements d'itinéraires, 7 750 000 € seront destinés à des chantiers à vocation sécuritaire ainsi qu'à des renforcements de chaussées, 2 695 000 € seront consacrés à des aménagements de traverses et 2 500 000 € à la réparation d'ouvrages d'art. ■

PHARES DE L'ANNÉE 2019

Retrouvez l'interview sur vosges.fr/vosges-mag

L'AMÉNAGEMENT DU COL DE LA SCHLUCHT

Engagé en juin 2018, le chantier de réaménagement du Col de la Schlucht avance à un rythme soutenu. Le bâtiment d'accueil est construit et la nouvelle route tracée derrière l'ancien hôtel du Tétras a déjà été ouverte à la circulation. Interrompus durant la période hivernale, les travaux extérieurs se poursuivront au printemps pour s'achever en juillet.
Financé à hauteur de 3 917 025 € (soit 54,88%) du coût total par le Conseil départemental des Vosges, ce projet mené en partenariat avec le Département du Haut-Rhin, la Région Grand Est, l'Etat et l'Europe devrait renforcer l'attractivité et la fréquentation de ce lieu emblématique. ■

LE SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Près de 6 M€ permettront de soutenir le tissu industriel (en coopération avec les EPCI) et réaliser des travaux d'infrastructure destinés à faciliter le développement des entreprises vosgiennes. L'activité touristique bénéficiera de 6,9 M€. Ces crédits permettront de fidéliser les clientèles, de développer l'offre et de promouvoir la destination « Vosges ».
1,9 M€ sont mobilisés pour accompagner l'évolution de l'agriculture vosgienne. Il s'agit par exemple de développer l'agriculture « bio », promouvoir les circuits courts (site internet « Mon panier local », plateforme Agrilocal), favoriser la transformation des productions agricoles, pérenniser la race bovine vosgienne ou, en partenariat avec la Région Grand Est, attribuer des aides à l'achat de matériel spécifique à l'agriculture de montagne. Enfin, 600 000 € devrait, par ailleurs être débloqués pour aider les éleveurs victimes de la sécheresse. Cette somme représente 10% de la subvention attribuée par la Région Grand Est. ■

LES 3 POINTS FORTS DU BUDGET 2019

■ **UN BUDGET AMBITIEUX** qui entend défendre l'attractivité de son territoire avec notamment :
➜ la réalisation de grands projets structurants comme l'aménagement du Col de la Schlucht, Damblain ou Ventron ;
➜ le renforcement des politiques d'investissements sur les routes (+14,6 %) et sur le patrimoine (+ 8,9 %) ;
➜ la poursuite du déploiement du numérique dans les collèges (2 200 000 €) et la reconstruction du collège Elsa Triolet à Capavenir Vosges (20 M€). ■

■ **UN BUDGET SOLIDAIRE DE SON TERRITOIRE ET DES VOSGIENS** marqué par un accompagnement indéfectible des partenaires culturels et sportifs inscrits dans les orientations des schémas départementaux. Cette solidarité se traduit également par un appui sans faille aux porteurs de projets économiques et touristiques via le partenariat à l'immobilier d'entreprise ou encore par le maintien à un niveau très élevé des aides aux collectivités (10 000 000 €) et la mise en place du soutien accordé au déploiement de la fibre dans le cadre du plan Losange de la Région. ■

■ **UN BUDGET RESPONSABLE** par lequel le Département entend assumer pleinement son rôle de « ciment social de la République » en assurant le plus efficacement possible ses missions en faveur des plus fragiles via ses politiques enfance, autonomie et insertion. Dans le même esprit, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) qui voit ses financements confortés pourra moderniser ses équipements d'intervention en faveur des habitants. ■

ⓘ **POUR EN SAVOIR PLUS**
www.vosges.fr

LE BUDGET 2019 : PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT

455,1 M€ = INVESTISSEMENT (+6 % par rapport à 2017) : **120,4 M€**[1] **+** FONCTIONNEMENT : **334,7 M€**

LES MONTANTS MENTIONNÉS CI-DESSOUS COMPRENNENT L'INVESTISSEMENT + LE FONCTIONNEMENT

151 495 125 € POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES VOSGIENS

- **Petite enfance et famille :** ..... **37 570 200 €**
- **Personnes âgées et handicapées :** ..... **83 026 388 €**
- **Éducation :** ..... **9 030 390 €**
  Pour garantir un maillage territorial et une offre éducative équilibrée
- **Transports :** ..... **5 322 602 €**
  Pour la compétence du transport des personnes handicapées et la compensation financière versée à la Région pour les transports scolaires et interurbains
- **Environnement :** ..... **1 223 545 €**
  Pour notamment préserver les Espaces Naturels Sensibles (ENS), la qualité de l'eau, les abeilles et insectes pollinisateurs, les paysages et poursuivre les actions entreprises en faveur du développement durable
- **Sécurité :** ..... **15 422 000 €**
  Pour pérenniser la qualité et l'efficacité du SDIS

141 556 777 € POUR GARANTIR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES

- **Appui aux territoires :** ..... **10 749 100 €**
- **Routes et infrastructures :** ..... **36 650 100 €**
- **Infrastructures numériques :** ..... **4 146 601 €**
- **Insertion :** ..... **71 033 476 €**
  Pour garantir une offre d'insertion et prévenir la précarité
- **Entretien du patrimoine :** ..... **18 977 500 €**

22 645 483 € POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- **Économie :** ..... **5 995 250 €**
  Pour soutenir le tissu industriel et réaliser des travaux d'infrastructures destinés à favoriser le développement des entreprises.
- **Aides à l'agriculture et à la forêt :** ..... **3 094 100 €**
  Pour encourager l'installation d'exploitants et la diversification agricole et faire de la forêt une ressource économique à part entière.
- **Tourisme :** ..... **6 917 033 €**
  Pour fidéliser les clientèles notamment familiales
- **Jeunesse :** ..... **143 000 €**
  Pour favoriser l'emploi des jeunes et leur donner les atouts pour construire leur avenir dans les Vosges (hors enfance, éducation, culture, sport)
- **Sport et culture :** ..... **4 759 400 €**
  Pour rendre la culture et le sport accessibles au plus grand nombre
- **Communication :** ..... **1 736 700 €**
  Pour renforcer la marque « Vosges »

SANS OUBLIER...

- **Les frais de fonctionnement, de personnel, le système d'information :** ..... **96 151 359 €**
- **Les frais financiers**, intérêts de la dette, remboursement de l'emprunt et dépenses imprévues : ..... **41 650 000 €**

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.VOSGES.FR

1. Ces 120,4 M€ correspondent aux investissements nouveaux et au remboursement de l'emprunt.

LES VOSGES
DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE.

L'accès à internet à haut et très haut débit constitue un enjeu majeur de développement du territoire. Les élus vosgiens l'ont compris très tôt et mènent de longue date, une action volontaire en faveur du désenclavement numérique du département. Pour développer la desserte haut débit, dès 2004, un vaste programme d'investissements a été mené.

Cette action s'est poursuivie par l'adoption du Plan d'Aménagement Numérique 2014-2018 destiné d'une part, à garantir un débit plancher de 3 à 4 Mbit/s à l'ensemble des Vosgiens et, d'autre part, d'équiper le territoire d'infrastructures évolutives adaptées aux futures montées en débit. Doté de 60 millions d'Euros, ce plan qui vient de s'achever a permis d'installer 95 Points de Raccordement Mutualisés (PRM) et de déployer 600 km de fibres optiques.

Résultat : 92% des foyers vosgiens disposent aujourd'hui d'une connexion à haut débit et même à très haut débit pour plus de la moitié d'entre eux. L'ensemble des collèges et les quatre Parcs d'Activités d'Intérêt Départemental ont été connectés à la fibre. De même, un certain nombre d'entreprises sont désormais fibrées grâce à l'aide technique et financière du Département.

Aujourd'hui il s'agit d'aller plus loin, de poursuivre l'effort entrepris et de doter tous les Vosgiens du très haut débit. Les usages numériques connaissent, en effet, un développement exponentiel. Et s'il est parfois difficile d'imaginer les applications du futur, une chose est sûre, les besoins ne vont cesser de croître et nécessiteront toujours plus de débit…

Pour répondre à ces exigences, le Département a donc décidé de s'associer techniquement et financièrement au « Plan Losange » porté par la Région visant à déployer la fibre optique sur tout le Grand Est. Au total, en 4 ans, le Conseil départemental des Vosges investira près de 13 millions d'Euros : 443 050 Euros en apport direct et 12,7 millions d'Euros pour aider les 11 intercommunalités à financer ce projet.

Au travers de cet important effort financier, il s'agit de renforcer l'attractivité des Vosges et la compétitivité de nos entreprises, de garantir l'équilibre de nos territoires et d'offrir aux Vosgiennes et aux Vosgiens la qualité de vie qu'ils sont légitimement en droit d'attendre.

François VANNSON
Président du Conseil départemental des Vosges

LA VIE EN VOSGES le Département

vosges.fr

LE PLAN EN CHIFFRES

60M€
Investis par le Conseil départemental.

92%
Des foyers vosgiens connectés au haut ou très haut débit (minimum 3-4 Mbit/s pouvant aller jusqu'à 100 Mbit/s) via la technologie filaire.

8%
De foyers pouvant être connectés par des solutions alternatives (satellite, box ou booster 3G/4G). 266 aides individuelles accordées.

600km
De fibre optique déployés et 280 km de fourreaux posés.

95
Points de Raccordement Mutualisés (PRM) installés.

165
Nœuds de raccordement d'abonnés (NRA) opticalisés.

26€
C'est le coût moyen par mètre de fibre déployée.

UN BON PLAN POUR LES PARTICULIERS.

Grâce au Plan d'Aménagement Numérique 2014-2018 mis en œuvre par le Conseil départemental, tous les Vosgiens peuvent aujourd'hui accéder à l'Internet haut ou très haut débit. En attendant la fibre optique pour tous…

Le Plan d'Aménagement Numérique (PAN) qui vient de s'achever devait répondre à une double ambition :

- Fournir à tous les Vosgiens, quel que soit leur lieu de résidence, un débit minimum de 3 à 4 Mbit/s, nécessaire pour recevoir le « Triple Play » (internet, téléphone, télévision).

- Amorcer autant que possible le déploiement du très haut débit en ciblant, en priorité, les professionnels.

Les objectifs fixés sont désormais atteints. En quatre ans, le nombre de foyers connectés en Haut Débit (HD) est passé de 79 à 92%. Et, parmi ceux-ci, près de la moitié d'entre eux dispose déjà du très haut débit (plus de 30 Mbit/s).

Les 8% de foyers non éligibles aux dispositifs « classiques » ont pu bénéficier d'un soutien financier (dans la limite de 200 € par foyer) leur permettant de se tourner vers des solutions alternatives : kit satellite et box 3 et 4 G.

Concrètement, dans les zones d'habitation délaissées par les opérateurs, le Département a installé 95 Points de Raccordement Mutualisés (PRM). Implantées à proximité des usagers, ces « armoires de rue » reliées en fibre optique aux centraux téléphoniques permettent une montée en débit d'internet (jusqu'à 50 Mbits/s voire beaucoup plus en fonction de la distance).

Désormais, 600 km de fibre optique sont déployés et dimensionnés dans la perspective du développement de la technologie FttH (fibre à la maison) pour permettre un débit de 100 Mbit/s et plus.
280 km de fourreaux destinés à accueillir les câbles de fibre optique ont également été installés. Ils seront réutilisés dans le cadre du « Plan Losange » de la Région Grand Est auquel le Département des Vosges est très étroitement associé, techniquement et financièrement.
Le très haut débit c'est déjà maintenant pour de nombreux Vosgiens et bientôt pour tous les Vosgiens.

DU SUR-MESURE POUR LES PROS.

Parce que la desserte optique est devenue un outil d'attractivité du territoire, indispensable au maintien et au développement des activités économiques, le Conseil départemental a mis en place un « guichet très haut débit » pour les professionnels.

« La fibre, c'est le cordon ombilical qui nous relie au monde et sans lequel on serait déjà mort ». Paul de Montclos, PDG de Garnier-Thiébaut, entreprise spécialisée dans le linge de maison pour l'hôtellerie, les palaces et le grand public, constate que sans le raccordement optique permis par l'action du Département en 2016, sa société gérômoise n'existerait plus.
« Hier nous avons eu une demande d'un hôtel de Singapour. Il nous faut répondre dans les 48 heures. Comment fait-on pour échanger des données lourdes avec les architectes décorateurs, avec les clients sur tous les continents sans haut débit ? Pour nous, être connecté à la fibre était devenu fondamental. »

Transferts rapides et symétriques[1] de données, débits garantis, intervention sans délais de l'opérateur en cas d'incidents, exploitation et stockage de contenus externalisés (Cloud Computing), fluidité des échanges permettant travail collaboratif, télétravail et visioconférences, mise en réseau des stocks, des fichiers clients fournisseurs et même des sources d'énergie… Pour de nombreux professionnels notamment situés en milieu rural, disposer du très haut débit est vital.

Pour satisfaire à ces exigences, le Département a mis en place d'une part un guichet « très haut débit » permettant d'identifier et de dimensionner les besoins des professionnels et d'autre part un dispositif de soutien spécifique articulé autour de deux axes à savoir la création d'infrastructures optiques et la participation aux frais de raccordement au réseau à très haut débit FttO (fibre au bureau). Les entreprises éligibles ont ainsi pu bénéficier de financements importants. L'aide du Département pouvant atteindre jusqu'à 20 000 € par établissement bénéficiaire. Les 4 Parcs d'Activités d'Intérêt Départemental (PAID) ont également été entièrement fibrés. Les entreprises situées ou souhaitant s'installer sur les parcs de Châtenois, Damblain, Mirecourt-Juvaincourt et Remomeix peuvent désormais avoir accès aux services numériques à haute valeur ajoutée.

[1] La réception et l'envoi de données s'effectuent avec le même débit, ce qui n'est pas le cas avec l'ADSL.

LE RACCORDEMENT TRÈS HAUT DÉBIT DES COLLÈGES

Dans le cadre du Plan d'Aménagement Numérique 2014-2018, le Conseil départemental a investi 150 000 € afin de raccorder en fibre optique 7 collèges qui ne pouvaient accéder aux offres « Très Haut Débit » des opérateurs. Il s'agit des collèges de Bains-les-Bains, Châtel-sur-Moselle, Cornimont, Lamarche, Monthureux-sur-Saône, Plombières-les-Bains et Provenchères-sur-Fave.

2,2 M€ supplémentaires ont permis de doter de tablettes 238 classes mobiles réparties dans 38 collèges.
Cette action a bénéficié du financement de l'Etat au titre du Fonds national pour la Société Numérique (FSN).

LOSANGE : LA FIBRE OPTIQUE POUR TOUS.

Avec le « Plan Losange », la Région prend le relais du Plan d'Aménagement Numérique du Département pour achever de connecter le territoire au Très Haut Débit d'ici 2023. Avec le soutien du Conseil départemental

Le Département reste, en effet, étroitement associé au déploiement de la fibre optique sur son territoire, notamment pour fixer les priorités. Dès 2020, 161 communes devront être reliées à la fibre. Pour ce choix deux critères ont prévalu :

- Un critère économique, pour répondre aux besoins des entreprises.

- Un critère technique pour assurer la couverture des zones blanches. Le Département facilitera la transition en mettant à la disposition de « Losange » les infrastructures déjà réalisées dans le cadre du Plan d'Aménagement Numérique 2014-2018. Tel un puzzle, les pièces des deux plans, régional et départemental, s'emboîtent parfaitement.

Le Conseil départemental, 1er financeur public local du projet Losange

Jusqu'ici en position de maître d'ouvrage pour la réalisation de son plan, le Département des Vosges devient désormais, sur son territoire, le premier financeur public local du projet Losange sur le département, pour une enveloppe globale de 13,2 M€ dont 443 050 € de participation au plan régional et 12,7 M€ consacrés à la prise en charge des équipements en fibre optique des 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) vosgiens.

Dès son ouverture, le réseau fibre optique offrira, à ceux qui le souhaitent, un débit allant jusqu'à 1 Gigabit/s et fera du Grand Est en général et des Vosges en particulier, le premier territoire de France 100% connecté au très haut débit.

© CD88 / DICOM / IMAGES : ADOBE STOCK.COM

Union Européenne · Grand Est Alsace Champagne-Ardenne Lorraine · LOSANGE La fibre optique dans le Grand Est · Investissements d'avenir · La Vie en Vosges le Département · Votre Communauté urbaine Communauté d'agglomération Communauté de communes

LE PLAN LOSANGE EN CHIFFRES

182 485
Le nombre de prises FttH (fibre optique) construites dans les Vosges dans le cadre du plan Losange (sur 827 000 dans 7 des 10 départements de la région Grand Est, les deux départements alsaciens et la Moselle étant d'ores et déjà engagés dans une opération similaire).

1,5 Millard d'€
Le coût total, dont 328,5 millions d'euros pour les Vosges.

13,2M€
C'est le Financement du Conseil départemental des Vosges.

12,7M€
Financement du Conseil départemental auprès des intercommunalités (EPCI) concernées. **5,5M€** restant à la charge de ces EPCI.

+

443 050 €
Participation du Conseil départemental au Plan Losange

=13,2M€

LA MECS DE BRUYÈRES INAUGURÉE

Depuis quelques mois, une nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) accueille à Bruyères douze enfants ou adolescents de 6 à 18 ans.

DANS CETTE JOLIE MAISON, agréable, confortable et entourée de nature, ces jeunes que la vie n'a pas épargnés vont pouvoir grandir en toute sécurité et mener une vie plus équilibrée. Pour les aider à reprendre confiance en eux et à retrouver leurs repères, une équipe éducative formée d'un maître de maison, d'un chef de service, de six éducateurs et trois surveillants de nuit (par roulement) les entoure au quotidien.
Gérée par l'Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (AVSEA), la MECS de Bruyères propose en plus de l'hébergement, un service d'Intervention Éducative Renforcée à Domicile (IERD), c'est-à-dire un suivi social et un accompagnement socio-éducatif à domicile destinés aux familles les plus fragiles. ■

ⓘ EN SAVOIR PLUS

Connectez-vous sur vosges.fr/vosges-mag

LES MECS

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social accueillent les enfants « en danger » qui, pour différentes raisons (maltraitance, abus sexuel, défaut d'éducation…) ont été retirés à leur famille sur décision d'un juge ou de l'Aide Sociale à l'Enfance (en collaboration avec les familles). Dans les Vosges, plus de 1 000 enfants sont ainsi confiés au Département et hébergés dans l'une des sept MECS.

La MECS de Bruyères a été inaugurée en présence de Ghislaine Jeandel-Jeanpierre, vice-présidente déléguée à l'Enfance et à la Famille.

En chiffres

Investissement :
1,5 M€ soutenus
à hauteur de **273 797 €**
par le Conseil départemental.

FIBRES

C'est devant des salles combles et des petits spectateurs ravis que « Fibres », le spectacle théâtral monté par la Cie Héliotrope a été présenté en décembre dernier dans l'ouest vosgien.

DURANT UN AN, Sylvie Lyonnet et Julie Biscarat ont travaillé à ce projet. À leurs côtés un metteur en scène, Jean-Michel Thomas, une musicienne Mouss, mais aussi et surtout des dizaines de « petites mains », séniors, personnes en situation de handicap ou en insertion qui, sous la houlette de médiatrices culturelles du Département, de bénévoles et d'animatrices ont tricoté, cousu, brodé un univers textile devenu marionnettes et décor d'un spectacle à destination des tout-petits.
Mais, comme le souligne Sylvie Lyonnet, comédienne et directrice artistique « *au-delà du succès remporté lors des onze représentations programmées, la plus belle réussite de ce projet artistique est sans doute d'avoir permis de valoriser des savoirs et savoir-faire, de bâtir des ponts entre générations et ainsi de recréer du lien social et intergénérationnel* ». ■

ⓘ EN SAVOIR PLUS

https://www.vosges.fr/vosges-mag/webzine/ articles/id/3727/un-grand-projet-culture-et-lien-social-pour-tisser-du-lien

LA C^IE HÉLIOTROPE

Créée en 2005, la troupe de comédiennes Sylvie Lyonnet et Julie Biscarat est actuellement en résidence d'artistes à Neufchâteau, grâce à un partenariat tissé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil départemental, mais aussi les communautés de communes de l'Ouest vosgien, de la Porte des Vosges Méridionales, des Ballons des Hautes-Vosges.

ⓘ EN SAVOIR PLUS

https://fr-fr.facebook.com/heliotropetheatre

POUR SAUVER LA NAPPE DES GTI DO

Les récents événements climatiques nous le rappellent avec force : l'eau est un bien de plus en plus précieux. Même les Vosges, souvent qualifiées de « château d'eau de la Lorraine » ne sont pas à l'abri... Dans l'ouest vosgien, le niveau de la nappe des Grès du Trias Inférieur (GTI), suscite ainsi depuis plusieurs années de sérieuses inquiétudes. Comment pérenniser durablement cette ressource, assurer la meilleure desserte au meilleur coût pour tous les usagers ? C'est tout l'enjeu de la concertation préalable du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) GTI lancée le 13 décembre dernier.

La nappe des Grès du Trias Inférieur (GTI) : une ressource fragile

La nappe des GTI est l'une des principales ressources en eau de la région. Présente sur l'ensemble de la Lorraine, elle s'étend jusqu'au Luxembourg et à l'Allemagne et s'enfonce sous le Bassin Parisien. Dans les Vosges, cette nappe située dans l'ouest du département présente un contexte hydrogéologique particulier :
– elle offre une eau de très bonne qualité mais sa capacité de recharge est faible ;
– la nappe est également compartimentée par l'existence de plusieurs failles (la plus importante étant la faille de Vittel).

Très sollicitée

Dans les années 1960, les forages se sont multipliés dans les secteurs de Vittel-Contrexéville pour accompagner le développement de l'exploitation des eaux minérales, puis dans les secteurs de Mirecourt, Bulgnéville, et Martigny-les-Bains pour alimenter en eau potable plus de 35 000 habitants.
Un état des lieux réalisé entre 2011 et 2014 avec l'appui du BRGM[1] a permis d'identifier trois secteurs présentant des problématiques différentes :
– le secteur Nord à l'équilibre ;
– le secteur Sud-Est sans problème ;
– le secteur Sud-Ouest : déficitaire en eau.

Un déficit annuel évalué à 1 million de m³

Dans le secteur Sud-Ouest 3 millions de m³ d'eau sont prélevés annuellement pour des usages domestiques, industriels (Nestlé Waters, L'Ermitage et Elivia étant les plus gros consommateurs) et agricoles. Avec une recharge naturelle de 2 millions de m³ par an, le déficit annuel sur ce secteur atteint 1 million de m³. ■

1. Bureau de Recherches Géologiques et Minières

Carte des sous-secteurs de la nappe des GTI

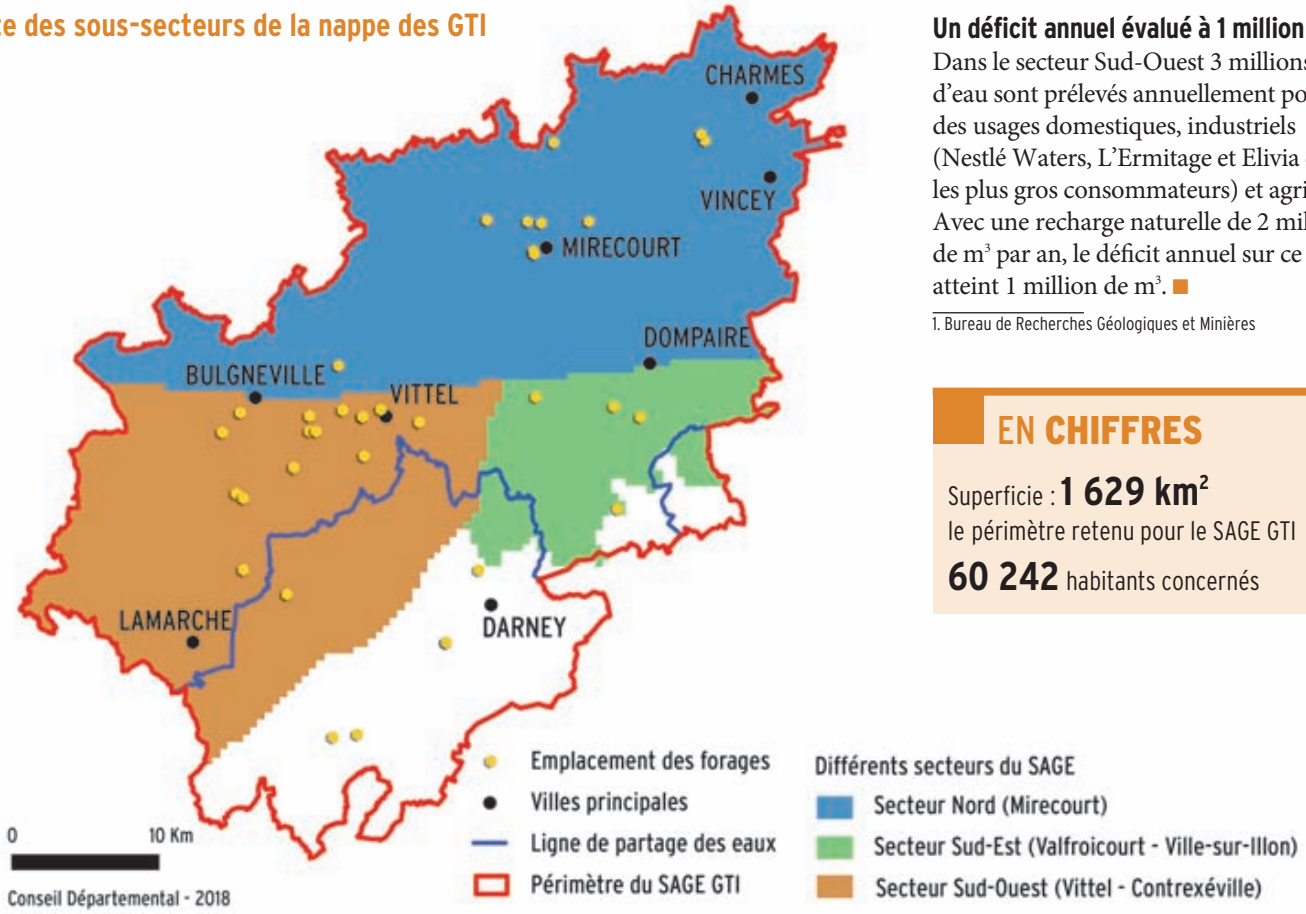

EN CHIFFRES

Superficie : **1 629 km²**
le périmètre retenu pour le SAGE GTI
60 242 habitants concernés

NNEZ VOTRE AVIS

COMMENT COMBLER CE DÉFICIT ?

Face à ce constat, la Commission Locale de l'Eau a engagé une réflexion dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) lancé en 2010 sous l'impulsion des Agences de l'Eau, des services de l'État et du Département afin de pérenniser la ressource à l'horizon 2030 et de combler le déficit par des mesures d'économies d'eau et de diversification.

Un programme d'actions décliné autour de quatre grands principes a été élaboré :

- Atteindre en 2021 et maintenir l'équilibre de la nappe des GTI ;
- Optimiser tous les usages (domestiques, industriels, agricoles et touristiques) par des mesures d'économie d'eau ;
- Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires sans détériorer ces ressources et les milieux associés.

En clair, il s'agit de réduire les prélèvements dans le secteur déficitaire de la nappe (secteur sud-ouest) et d'aller puiser de l'eau dans les deux secteurs de diversification identifiés à savoir :
– le secteur sud-est (Valfroicourt, Lerrain, Ville-sur-Illon) où la nappe peu vulnérable est également constante en terme de qualité et de productivité ;
– ce dispositif pourrait être complété si besoin par des captages dans la nappe des calcaires du dogger à Removille et Attignéville.

- Partager les coûts induits (investissement et fonctionnement) par des opérations de diversification de la ressource de manière équitable conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Nestlé Waters apportera ainsi son concours à la solution technique qui sera retenue par le futur maître d'ouvrage et prendra en charge le surcoût pour les usagers.

Ces scénarios présentent l'avantage d'être évolutifs dans le temps et l'espace (0,5 million de m³/an peuvent être transférés dans un premier temps puis 0,5 million de m³/an supplémentaires dans un second temps pour aboutir à 1 million de m³/an).

À quel prix ?

Le coût de ces scénarios de substitution se situe entre 7 et 15 M€ en investissement et entre 400 000 et 600 000 € par an en fonctionnement. ■

PLACE À LA CONCERTATION PUBLIQUE

Validés par la CLE lors la séance du 3 juillet dernier, ces quatre principes directeurs du SAGE sont au cœur de la concertation publique préalable au projet de SAGE qui a débuté cet automne. Pour mener à bien cette consultation, deux garants ont été nommés par la Commission Nationale du débat public : Désiré Heinimann et Philippe Quevremont. Leur rôle : vérifier la bonne tenue de la concertation et le respect des modalités d'information et de participation du public.

Concertation publique préalable au projet de SAGE : mode d'emploi

- **Qui est concerné ?**

Les habitants des cantons de Vittel, Charmes, Mirecourt et Darney.

- **Quand ?**

Du 13 décembre 2018 au 20 février 2019.

- **Pourquoi ?**

Pour s'informer et donner son avis sur les orientations proposées.

- **Comment s'informer ?**

• En se connectant sur le site internet pour consulter les documents techniques et le dossier de concertation mis en ligne.
• Des dossiers de concertation sont également mis à disposition dans les mairies de Lamarche, Bulgnéville, Vittel, Darney, Monthureux-sur-Saône, Mirecourt, Charmes, Dompaire et Châtenois et au siège des Communautés de communes ou d'agglomérations à Darney, Bulgnéville, Mirecourt-Dompaire, Golbey, Neufchâteau.

En participant à des réunions publiques et des ateliers ouverts à tous organisés les 16 janvier, 24 janvier et 14 février de 18 h à 21 heures.

- **Comment participer à la concertation ?**

En posant des questions et en s'exprimant sur la page dédiée du site internet du SAGE, par courrier postal ou par courriel. ■

ⓘ EN SAVOIR PLUS
https://.sagegti.vosges.fr

UN SAGE POUR QUOI FAIRE ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un outil de planification local institué par la Loi sur l'eau de 1992. Son objectif est d'assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Le SAGE concilie les différents usages de l'eau (domestique, industriel, agricole...), la protection des milieux aquatiques, les spécificités du territoire. Une fois approuvé, ce document guidera toutes les décisions en lien avec l'eau (captages, Plan Local d'Urbanisme...) prises par l'État, les collectivités locales et les établissements publics. Le SAGE aura aussi valeur de réglementation et s'imposera à tous. ■

LA CLE

La Commission locale de l'eau (CLE) est une assemblée délibérante présidée par Régine Bégel, Conseillère départementale. Elle compte 46 membres représentants des collectivités territoriales (24 membres), des usagers (13 membres) et de l'État (9 membres).
Elle est chargée de rédiger un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) qui a pour objectif de combler le déficit de la nappe des GTI. ■

SELON RÉGINE BÉGEL, PRÉSIDENTE DE LA CLE :

« Ces scénarios devraient permettre de rééquilibrer la nappe tout en garantissant l'alimentation en eau potable des populations et le maintien des activités industrielles et agricoles. Une façon de concilier développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources ». ■

PLAN SANTÉ VOSGES
LE DÉPARTEMENT DÉVELOPPE L'OFFRE DE SOINS...

Soucieux d'améliorer et de simplifier le parcours de soins des patients les plus vulnérables, le Conseil départemental, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Association Vosgienne des Réseaux de Santé (AVRS) ont mis en place une Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) destinée à faciliter leur prise en charge par les professionnels de santé. Explications...

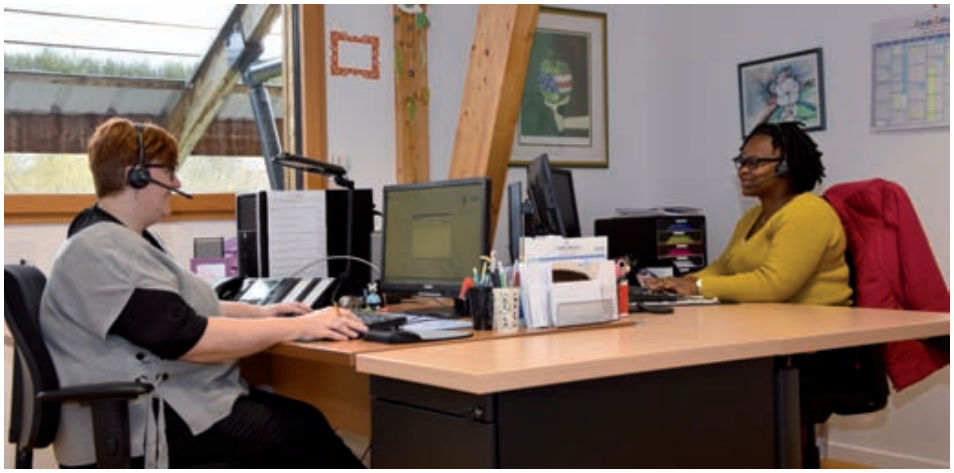

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ et notamment les médecins généralistes, sont aujourd'hui, de plus en plus souvent, confrontés à des patients vulnérables, en perte d'autonomie ou en proie à des difficultés sociales pour lesquels ils doivent, au-delà du champ strictement médical, trouver des solutions de prise en charge. C'est par exemple une personne hospitalisée (qu'elle soit âgée ou pas), qui pour rentrer chez elle, a besoin d'une aide pour les actes de la vie quotidienne (habillage, toilette, démarches administratives...). Organiser ce retour à domicile implique donc un certain nombre de démarches pour identifier et mettre en place l'intervention des différents organismes et services nécessaires.

Un enjeu de santé publique

Or, les médecins ne sont souvent que peu formés à cette prise en charge spécifique. Ils ne connaissent pas toujours les bons relais, les bons interlocuteurs... En plus d'une surcharge administrative, ils vont ainsi consacrer un temps précieux à résoudre ces problèmes. Un temps durant lequel ils ne pratiqueront pas « leur métier » à savoir soigner des patients. Conscients de ces difficultés, le Département et l'ARS ont été les premiers en Lorraine à mettre en place une Plateforme Territoriale d'Appui.

La PTA : un « plus » pour les médecins

Ce dispositif sorte de « guichet unique » regroupant des secteurs sanitaires, sociaux et médico sociaux permet aux professionnels de santé de concentrer leur activité sur les soins. La plateforme constituée de professionnels issus de l'AVRS et de la MAIA[1] du Conseil départemental instruit les dossiers, règle les problèmes d'accès aux droits, organise le retour à domicile et assure le suivi du parcours de soins des patients.

Le PTA : un atout aussi pour les patients

Avec ce dispositif les patients, en consultant leur généraliste, sont sûrs de bénéficier à la fois d'un suivi médical et d'une prise en charge globale, parfaitement adaptée à leur état de santé et à leurs besoins.
Cette plateforme lancée en mars 2018 dans l'ouest vosgien a permis de redonner du temps médical aux médecins et, à ce titre, apporte une première réponse au problème de démographie médicale que connaissent les Vosges. Fort de ce succès, ce dispositif devrait s'étendre à l'ensemble du territoire départemental d'ici la fin de l'année 2019.
« Nous y travaillons avec notre partenaire, l'Association Vosgienne des Réseaux de Santé » confirme Caroline Mattioni, Vice-présidente du Conseil départemental, très impliquée dans cette action que les Vosges ont été les premières à mettre en place en Lorraine. ■

LE POINT DE VUE DU **DR MARION MALGRAS**, MÉDECIN À MONTHUREUX

VMAG : Vous êtes généraliste, pourquoi utilisez-vous la PTA ?
Dr Marion Malgras : *« Dans ma pratique, le recours à la PTA est quasiment devenu un réflexe. Dès que je suis face à une situation, trop compliquée (il s'agit la plupart du temps de difficultés d'ordre social), je fais appel aux professionnels de la Plateforme qui passent les coups de fil, effectuent les recherches et les démarches nécessaires pour trouver des solutions et proposer des prises en charge adéquates au patient concerné. Avec la PTA, je gagne du temps médical. »*

VMAG : Quel est l'intérêt de ce dispositif ?
Dr M. G. : *« La rapidité et la confidentialité. J'ai un retour d'information dans les 48 heures et c'est même bien souvent inférieur. La réponse est transmise systématiquement sur la messagerie sécurisée. C'est rapide et je peux ainsi inclure les informations reçues directement dans le dossier de mes patients. »*

VMAG : Quelles améliorations pourraient être apportées ?
Dr M. G. : *« La PTA pourrait sans doute renforcer le lien avec les hôpitaux généraux et spécialisés et favoriser le retour à domicile notamment pour les personnes vulnérables, en situation d'isolement ou de handicap. Par ailleurs, la mise en place d'un intervenant unique permettrait d'assurer la bonne circulation des informations entre les différents corps médicaux - paramédicaux et sociaux. Je pense qu'il faudrait également que l'on puisse, via la plateforme, anticiper le devenir des patients dont le maintien à domicile commence à être compliqué. »*

1. Méthode d'Action pour l'Intégration des Services d'Aide et de Soins dans le champ de l'autonomie

LE VOSGIEN **NICOLAS MATHIEU,** PRIX GONCOURT 2018 !

Il n'y croyait pas du tout, mais n'avait rien contre un petit miracle.... Et le prestigieux prix Goncourt, créé en 1903, en a fait son lauréat.

Mais qui êtes-vous Nicolas Mathieu ?
Au sein d'un milieu populaire où le travail tient une place essentielle et où la culture n'est pas forcément une priorité, Nicolas Mathieu entreprend des études d'histoire et de cinéma, et enchaîne avec quelques petits boulots. En 2007/2008, il écrit des scénarios et tente de percer dans le cinéma, mais sans succès. Puis, enfin son premier opus « Aux animaux la guerre », édité par Acte Sud est récompensé par le prix Erckmann-Chatrian. Le réalisateur Alain Tasma en fait une adaptation, en collaboration avec l'auteur (la série a été diffusée en novembre 2018 sur France 3). La rentrée et la ronde des prix littéraires de l'automne dernier ont amené de façon récurrente le 2e ouvrage de cet auteur vosgien « Leurs enfants après eux », dans le paysage culturel national.

C'est quoi l'écriture pour vous Nicolas Mathieu ?
L'enfance et l'adolescence spinalienne de Nicolas Mathieu tournent autour des livres et de l'écriture. Il vit dans le monde des mots et de l'imaginaire. Très jeune c'est une évidence et une révélation à la fois, quand il s'aperçoit qu'il se distingue et qu'il brille parfois même parmi ses camarades de classe quand il lui faut inventer, rédiger, créer un univers.
Il y trouve l'opportunité d'être très bon. Entre le poster de Terminator et celui des généalogies des grands auteurs, il raconte tôt des histoires sur sa petite machine à écrire… Au fil du temps, toutes les expériences, les évènements, le ramènent aux livres et à l'écriture, comme une évidence.
« Les livres nous apprennent à vivre et ce que l'on vit nourrit l'écriture. Tout le vécu y converge à chaque moment et à la fin c'est en vous ». Un véritable ruban de Moebius se déroule donc pour se muer en l'auteur qu'il est devenu. Depuis, la petite musique de l'écrivain s'est mise en place et s'est affinée. A chaque page de son dernier roman « Leurs enfants après eux », on a quinze ans, on dévale la route la nuit à toute allure et sans casque, nos parents nous énervent...
Tout ça on le sent, on le comprend avec beaucoup d'acuité, car l'auteur a non seulement le talent indéniable de faire vibrer la corde sensible et de raviver les souvenirs qui font mouche, mais aussi, par son écriture incisive et vraie, celui de nous faire sentir et vivre ce que vivent ses héros.

Pourquoi raconter une classe en difficulté ?
Les deux livres dépeignent une classe modeste, en difficulté, fragile. Cette peinture sociale met en lumière la fin d'un monde industriel qui bouleverse la vie de ces héros ordinaires. C'est en suivant et rédigeant les procès-verbaux des comités d'entreprise et leurs plans sociaux durant la crise des « subprimes » que Nicolas Mathieu, sensible aux quotidiens des hommes et femmes qui se débattent dans les difficultés d'une vie sans cadeau, se lance à nouveau dans une fresque sociale.
« Leurs enfants après eux », ce roman choral, explore avec délectation le monde de l'adolescence dans la vallée industrielle de la Fensch durant les années 1990, qui vit son déclin et sa désindustrialisation ; où ses héros tentent de trouver leur place dans une existence parfois indomptable, le fatalisme occupant toute la place dans une vie sans horizon ou si peu.
Son récit place le lecteur face à des adolescents qui se découvrent, posent un regard très aigu sur leurs proches, cherchent un horizon… Et ne rêvent qu'à « ficher le camp », pour échapper à une fatalité familiale qui ne les menottera pas.
40 ans et un Prix Goncourt en poche, c'est qu'il a réussi sa vie. Une vie qui va radicalement changer, bravo ! ■

■ **Quentin Wollenschneider,** 23 ans, tailleur de pierre, formé au lycée Camille-Claudel de **Remiremont** est revenu de Budapest où il représentait la France aux Olympiades européennes des Métiers avec une médaille d'excellence.
Une distinction qui salue « *sa remarquable technicité et son engagement* ».

■ **Le GAEC du Saichy à La Bresse** a obtenu une médaille d'or pour son munster fermier au lait cru AOP lors du concours international « Farm Cheese Award ».
Ce concours organisé pour la première fois en 2018 par l'association « Fromages de terroir » a pour objectif de promouvoir les fromages fermiers et artisanaux et de permettre à des petits producteurs de se faire connaître des professionnels et des amateurs.

■ **Xertigny, « ville active et sportive 2018 ».**
Le Conseil National des Villes Actives et Sportives a décerné l'an dernier le label « Ville active et sportive » deux lauriers à la ville de Xertigny. Cette distinction récompense les communes proposant une initiative innovante, une offre d'activités physiques et sportives. Xertigny rejoint ainsi les 288 villes françaises labellisées dont deux vosgiennes Épinal et Eloyes.

■ **Ban-sur-Meurthe-Clefcy** rejoint le réseau national des **« Stations vertes »**. Ce label créé en 1964 signale une destination authentique, respectueuse de l'environnement engagée dans une démarche d'écotourisme proposant une offre de loisirs de pleine nature accessible aux familles. Le réseau des « stations vertes » comptent aujourd'hui 466 stations réparties dans 85 départements dont 8 dans les Vosges.

ⓘ **EN SAVOIR PLUS**
www.stationverte.com

■ En présentant un projet d'aménagement visant à améliorer l'accessibilité, la sécurité et la connexion de leur établissement, **les élèves de 3e du collège Souhait de Saint-Dié-des-Vosges** ont décroché le 1er prix du Concours Batissiel Plus 2018, dans la catégorie « collège ». Ce concours organisé chaque année par le ministère de l'Éducation nationale et de nombreux partenaires a pour but d'encourager la créativité et de valoriser des travaux collectifs réalisés sur le thème de la construction et de l'aménagement du territoire.

■ **Killian Hulin et Laura Drigo,** sculpteurs-ornemanistes sur bois formés au lycée Pierre-et-Marie-Curie de Neufchâteau ont été sacrés meilleurs apprentis de France 2018, de même que **Naomi Poirot**, fleuriste, élève à l'école de Roville-aux-Chênes.

JULIEN GAMERRO, CHERCHEUR EN SUISSE ET AMBASSADEUR DES VOSGES

Des milliers d'étudiants sont passés par l'ENSTIB. Certains sont restés dans le département. D'autres, partis s'installer dans d'autres pays ou d'autres régions, n'ont pourtant pas oublié les Vosges. Au point d'en devenir, à l'exemple de Julien Gamerro, d'ardents ambassadeurs !

CE HAUT-SAVOYARD est arrivé dans les Vosges en 2012 grâce à sa passion de la construction-bois « *un matériau biosourcé ancestral redevenu tendance et incontournable pour des constructions plus saines et écoresponsables* ». Son cursus est pour le moins étonnant. Diplômé d'un bac scientifique, Julien décide de préparer un CAP bois au sein des Compagnons du Tour de France puis de s'orienter vers un BTS Système Constructif Bois et Habitat avant de décrocher avec brio le double diplôme MBA Finance et Ingénieur ENSTIB à Épinal !

De l'ENSTIB à l'IBOIS

Son profil atypique séduit deux institutions prestigieuses en Suisse, le DFAB (Pôles de recherche National en Fabrication Digitale) initié à l'ETH Zürich et l'EPFL (École Polytechnique Fédérale de Lausanne) à travers l'IBOIS, la chaire de construction bois du Campus. Toutes deux financent conjointement sa thèse qui a pour but de développer des nouveaux systèmes de construction bois rendus possibles grâce aux nouvelles technologies comme la robotique et l'automatisation.

De nouveaux systèmes constructifs-bois

En résumé, quelques clics devraient bientôt remplacer des mois de conception laborieux ! Ces différents outils digitaux développés par les équipes de l'IBOIS permettent à la fois de maîtriser des formes géométriques complexes pour le matériau bois mais aussi les efforts aux interfaces pour calculer les assemblages et toutes les connexions avec une précision d'orfèvre. Accompagné de deux pointures, Yves Weinand, Directeur de l'IBOIS, son directeur de thèse et de Jean-François Bocquet, professeur-chercheur à l'ENSTIB, son codirecteur de thèse, Julien Gamerro souhaite aller encore plus loin. En parallèle de l'intégration digitale dans les méthodes de calcul des systèmes constructifs bois complexes, le trio qu'il forme avec ses professeurs-chercheurs envisage la programmation de robot pouvant assembler mécaniquement et automatiquement certaines parties de construction !

Julien, ambassadeur des Vosges

Installé au cœur de l'EPFL, Julien Gamerro est entouré de plus de 14 800 étudiants, ingénieurs, professeurs et chercheurs issus de 116 pays. Et quand il invite ses amis irakiens ou lituaniens à découvrir la France ou à pratiquer les sports *outdoor* dont il raffole (ski, rando, vélo), savez-vous où il les emmène ? Dans les Vosges naturellement ! ■

ⓘ **EN SAVOIR PLUS**
■ **Sur Julien Gamerro :**
https://people.epfl.ch/julien.gamerro?lang=fr ;
http://www.dfab.ch/twofolio/julien-gamerro
■ **Ses instituts de recherche :**
https://ibois.epfl.ch ; http://www.dfab.ch

LA **COLLECTION DE LUNETTES EN BOIS** « MADE IN VOSGES » S'ÉTOFFE

Le 3 décembre In'Bô a reçu un prix lors de la 4e édition des « Ailes de cristal ».

PRÉSENTE EN SEPTEMBRE DERNIER au Mondial de l'Optique à Paris, In Bô, l'entreprise vosgienne spécialiste (entre autres) des montures en bois a présenté 17 nouvelles formes de lunettes qui viennent ainsi s'ajouter aux 15 déjà existantes. « *Un large choix qui permet aux opticiens de pouvoir trouver les lunettes qui conviendront parfaitement à leurs clients* » explique Quentin, l'un des cinq ingénieurs à l'origine de cette société née en 2013 et aujourd'hui en plein essor.

In Bô a déjà ouvert plus de 400 points de ventes en France, en Belgique, en Suisse et au Luxembourg et continue à investir. Avec une ambition affichée : atteindre en 2019 une croissance de 40 % sur les lunettes et les skates. Pour y parvenir, In Bô continue à recruter du personnel et à investir. Par ailleurs, pour diversifier ses activités, In Bô proposera en sous-traitance aux professionnels des prestations d'usinage cinq axes sur du bois et des matériaux composites.
Mais ce dont l'équipe est sans doute la plus fière, c'est d'avoir réussi « *à faire reconnaître une marque authentique et des produits de qualité créés autour de valeurs communes : la fabrication française et la valorisation du travail artisanal en milieu rural* ». ■

L'entreprise vient ainsi d'acquérir une machine de découpe à commande numérique (200 000 €) qui permettra d'accroître la production et de gagner en autonomie.

© InBô

ⓘ **EN SAVOIR PLUS**
www.inbo.fr et vosges.fr/vosges-mag

DEUX VOSGIENS **FONT LEUR SHOW À PARIS**

DEUX MANUFACTURES VOSGIENNES – Pierre Counot-Blandin (meubles de style et contemporains) et Maison Images d'Épinal (création d'images) exposent aujourd'hui leurs savoir-faire à Paris aux côtés de cinq autres entreprises du Grand Est évoluant dans l'univers du luxe. Sous l'impulsion du Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois (PLAB), ces entreprises ont décidé d'unir leurs forces commerciales et leurs moyens financiers pour gagner en visibilité.
À la fois vitrine de l'excellence de leur savoir-faire et lieu de rencontre entre professionnels, ce showroom de 250 m² est situé au cœur du Marais, dans le 3e arrondissement de Paris. ■

ⓘ **EN SAVOIR PLUS**
www.manufacturegallery.com

© Jérôme Baudoin

LA « ROUTE DU TEXTILE » EST NÉE !

Depuis votre canapé ou en voiture, parcourez quatre itinéraires de découverte du savoir-faire textile dans les Vosges !

À L'ORIGINE DE CETTE TOUTE NOUVELLE ROUTE TOURISTIQUE, la filière textile vosgienne, regroupée autour du label Vosges Terre Textile. In situ ou via votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, vous pouvez désormais explorer une « terre textile » unique, toute empreinte de passion et d'excellence !
Le long de quatre itinéraires soigneusement renseignés et dotés de boutons GPS intégrés, « routedutextile.fr » permet de découvrir très facilement trois types de lieux : les sites de production, les boutiques qui vendent les précieux produits labellisés, les activités textiles ludiques et culturelles associées (musée, sentier de découverte du textile, randonnée pédagogique...) !

Les quatre itinéraires

- Le Gérômois : autour de Gérardmer jusque Saint-Dié-des-Vosges.
- La Plaine : de Vincey à Saint-Nabord.
- La Moselotte : de Vagney à La Bresse.
- La Moselle : de Rupt-sur-Moselle à Saint-Maurice-sur-Moselle.

Ces itinéraires vous indiqueront tous les points d'intérêt, avec leurs descriptifs et des boutons GPS intégrés, pour pouvoir vous y rendre facilement via Google Maps ! ■

ⓘ **EN SAVOIR PLUS**
https://routedutextile.fr

1ER BILAN DU CENTENAIRE DE LA

Entretien à retrouvez en totalité sur vosges.fr/vosges-mag

Expositions, colloques, débats, films documentaires, publications scientifiques ou romanesques, spectacles et projets pédagogiques… Le centenaire de la Grande Guerre a donné lieu à d'innombrables manifestations en France et dans le monde. Les Vosges, seul front de montagne sur le sol national, se sont, elles aussi, fortement mobilisées pour commémorer cet événement majeur. Retour sur quelques actions « phare » qui témoignent à la fois des avancées de la recherche historique et de la « vivacité » du souvenir…

EN PREMIÈRE LIGNE de cet élan commémoratif : les Archives départementales des Vosges, qui se sont livrées à un extraordinaire travail de recherche documentaire avant de mettre en place une programmation culturelle grand public aussi riche que diversifiée.

Les Archives : en pointe de la recherche scientifique

Dès 2008, le ton était donné avec la publication du « Guide des sources de la Grande Guerre dans le département des Vosges », suivie un an plus tard par l'édition des actes d'un 1er colloque intitulé « La Grande Guerre dans les Vosges ». Ces deux ouvrages ont servi de base historique à de très nombreuses manifestations proposées au cours des dix dernières années sur tout le territoire départemental. Parmi celles-ci figure un grand colloque international.

Un colloque international à Épinal

En mai 2015, une date, ô combien symbolique, puisque marquant le 100e anniversaire des batailles de l'Hartmannswillerkopf (19 janvier – 22 décembre 1915) et de La Fontenelle (22 juin – 25 juillet 1915), le Département des Vosges et celui du Haut-Rhin créaient l'événement en organisant à Épinal et Colmar un grand colloque international sur le thème « 1914-1918 : Guerre des Vosges, Guerres de montagne » Réunis à cette occasion, les meilleurs spécialistes de la Grande Guerre venus parfois de très loin, ont non seulement

permis de faire le point sur les connaissances actuelles mais aussi d'éclairer « la guerre des Vosges » d'un jour nouveau. En témoignent les « Actes du colloque » publiés en 2016 en coédition avec le Conseil départemental du Haut-Rhin et les éditions Bernard Giovanangeli, célèbre éditeur d'histoire. Cet ouvrage qui, à ce jour, constitue la plus ambitieuse synthèse du conflit dans les Vosges a confirmé le succès du colloque puisqu'il est aujourd'hui épuisé chez l'éditeur, mais néanmoins disponible aux Archives départementales (25 €).

La vie encore dans les musées

Les six musées des Vosges (Musée départemental d'art ancien et contemporain et Musée de l'Image à Épinal, Musée de la lutherie et de l'archeterie françaises à Mirecourt, Musée Pierre-Noël à Saint-Dié-des-Vosges, Musées Charles de Bruyères et Friry à Remiremont) se sont impliqués dans le centenaire en proposant, d'avril 2014 à août 2015, un cycle d'expositions « La vie encore » consacré à 5 personnages de l'arrière[1]. Un « arrière » qui souvent ne l'était plus vraiment et où les gens ordinaires devaient s'adapter, faire des choix, vivre avec la guerre…

L'apport de tout un territoire

Dans ce véritable musée à ciel ouvert que constituent les Vosges, le Département s'est ainsi attaché à entretenir le souvenir, mais aussi à faire avancer la connaissance historique. Outre les multiples événements destinés à tous les publics mais toujours historiquement pertinents organisés tout au long de ces 4 dernières années, un répertoire des monuments aux morts a été réalisé, des relevés cartographiques et archéologiques ont été effectués sur le terrain, six sentiers de mémoire ont été aménagés et un imposant dossier de candidature constitué en vue de l'inscription de 3 nécropoles vosgiennes (La Fontenelle, la Chipotte et Les Tiges) sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. « Des actions auxquelles de très nombreux acteurs du territoire ont largement contribué » souligne William Mathis, Conseiller départemental délégué au centenaire de la Grande Guerre et aux Anciens Combattants. Avec une mention toute particulière pour la Société Philomatique vosgienne et pour Edhisto, deux partenaires dont la contribution s'est avérée déterminante.

Et une appli

L'application numérique pour tablette et smartphone également créée en 2014 permet de visionner des photos et des documents historiques, d'écouter l'histoire des 8 sites vosgiens racontée par des historiens et même de les visiter en réalité augmentée. ■

1. Ce sont tous ceux qui, tant militaires que civils, dans une guerre, ne prennent point part aux opérations. Ce sont donc tout aussi bien les femmes, les vieillards, les enfants, les hommes politiques, etc. On oppose l'Arrière au front sur lequel les combats ont lieu. http://lewebpedagogique.com

UN SITE INTERNET AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE ET DE LA MÉMOIRE

Gros succès également pour le site internet www.vosges1914-1918.fr mis en ligne en 2015 par les Archives départementales, qui a déjà accueilli près de 20 000 visites. Au menu de ces pages destinées à pallier de nombreuses lacunes historiques sur la toile : des vidéos, des dossiers éducatifs, des témoignages, des ouvrages de référence numérisés, des galeries de photos, des quizz, des visites virtuelles à 360° à destination de tous les publics et quelque 17 000 documents (lettres, plans, cartes postales, photographies et objets, médailles, obus gravés, gamelles…) issus de la Grande Collecte, opération nationale lancée en novembre 2014 afin de collecter et reproduire les documents familiaux relatifs à la Grande Guerre.

GRANDE GUERRE

LA LIBRAIRIE DU **CENTENAIRE**

Essais historiques, biographies, témoignages, beaux livres, BD, romans, pièces de théâtre, littérature jeunesse, travaux universitaires… Des centaines d'ouvrages consacrés à la Grande Guerre ont été publiés au cours des quatre dernières années. Rencontre avec Yann Prouillet, historien, membre du Collectif de Recherche International et de Débat sur la guerre 14-18 (CRID-14-18) et éditeur installé depuis 2007 à Moyenmoutier.

Vosges Mag : Avec la double casquette d'historien et d'éditeur, quel regard portez-vous sur cette production éditoriale ?
Yann Prouillet : Il est indéniable que le centenaire a provoqué une appropriation massive et de thématiques larges par les auteurs et donc les éditeurs. Cela a permis la publication d'études plus pointues ou techniques. Le centenaire a aussi favorisé l'intérêt des collectivités, des universités ou des associations et la tenue de colloques qui tous ont fait avancer la connaissance de la Grande Guerre dans des sujets parfois confidentiels mais qui manquaient dans l'historiographie. C'est le cas pour les Vosges avec le 1er colloque sur la Guerre de Montagne réalisé en 2015.

V. M. : Les éditions Edhisto ont contribué à alimenter la librairie du centenaire. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur les livres inscrits à votre catalogue ?
Y. P. : Edhisto est le prolongement éditorial d'une démarche historiographique initiée dès le milieu des années 90 par Jean-Claude

Fombaron et moi-même. Nos travaux ont permis de construire l'analyse profonde, y compris sociale de la Grande Guerre des Vosgiens et d'en construire les éléments de langage. Les recherches ont par exemple porté sur la publication systématique des témoignages de civil(e)s, dont celui, pionnier de Clémence Martin-Froment, qui a permis pour la 1re fois en France de traiter de l'épuration de la « collaboration » de la 1re Guerre mondiale. Sur ce paradigme, la publication de la thèse de référence d'Anne Peroz sur les civils Vosgiens a été elle aussi la première analyse de ce type publiée à l'échelon d'un département. Plus récemment le témoignage d'Alfred Guédeney a permis de faire découvrir un « officier-type » de la « revanche », né après 1870.

V.M. : Vous êtes également une des chevilles ouvrières des sentiers de mémoire aménagés sur les champs de batailles vosgiens. Pouvez-vous expliquer en quelques mots votre démarche, dresser un rapide bilan des équipements mémoriels existants dans le département et sur ceux éventuellement à venir ?
Y. P. : Nous sommes, avec le Département des Vosges, à l'origine du Pôle d'Excellence Rurale Vosges 14-18 qui a permis, dès 2011 l'équipement du massif en aménagements multiples pour le Tourisme de Mémoire. De la Chapelotte au Hartmannswillerkopf, ce sont plus de 250 kilomètres de sentiers qui ont été panneautés et qui permettent de « marcher intelligent », c'est-à-dire comprendre les traces visibles, incarner des personnages qui y ont vécu et d'en expliquer l'histoire intime. Le dernier sentier réalisé par la branche « Bureau d'Etudes Edhisto » devrait être bientôt inauguré sur le col-mémoire de La Chipotte, mais d'autres sites vosgiens, comme le col ferroviaire de Prayé, la Cote 607 à Lusse ou la nécropole des Tiges et ses alentours, à Saint-Dié-des-Vosges, mériteraient aussi des aménagements mémoriels. ■

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.edhisto.eu

LE TOURISME DE MÉMOIRE : **FRÉQUENTATION EN HAUSSE**

Le tourisme de mémoire a le vent en poupe et les événements organisés dans le cadre du Centenaire ont réellement boosté la fréquentation des lieux de mémoire. Près de 35 000 visiteurs, Français, Allemands, Anglais, Américains, Canadiens sont ainsi venus fouler le sol des sites de mémoire vosgiens. Certains en pèlerinage sur les pas d'un arrière-grand-père ou d'un grand-père, tombé au champ d'honneur, dont le souvenir hante la mémoire familiale, d'autres, pour découvrir au plus près du terrain, les réalités d'une guerre jusqu'alors vécue par écran ou livre interposés.
Pour favoriser ce tourisme de mémoire, deux sentiers de mémoires aménagés dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale (PER) « Tourisme de mémoire » ont été inaugurés en 2016 : Le sentier de la Roche Mère Henry avec son blockhaus (le mieux préservé sur le Front des Vosges), les sentiers du Col de la Chapelotte et le sentier de la cote 627 à La Fontenelle, unique champ de bataille en zone montagne accessible au public et labellisé « Tourisme et handicap ». L'aménagement de ces deux sentiers jalonnés de panneaux explicatifs et d'espaces scénographiques auxquels de nombreux bénévoles parmi lesquels Yann Prouillet ont œuvré, constitue non seulement un extraordinaire outil pour comprendre l'Histoire et rendre hommage aux combattants de la Grande Guerre, mais aussi un indéniable atout touristique. Dotés d'éco-compteurs, ils sont parcourus par plus de 17 000 visiteurs chaque année.

POUR EN SAVOIR PLUS :
http://centenaire.org/vosges
www.vosges-1914-1918.fr
http://tourisme-saint-die-des-vosges.fr

LES BONNES FEUILLES DU CENTENAIRE

► En mémoire d'un fils – Louis Chevrier de Corcelles (1895-1926) Lettres du front des Vosges et de la Somme commentées et annotées par Philippe Van Mastrigt.
De l'hommage paternel au document historiographique, les lettres de Louis contribuent à la compréhension de la guerre dans les Vosges, de la genèse de La Fontenelle au fonctionnement des champs de bataille intermédiaires comme l'Ormont ou le rétablissement des outils historiques comme le rôle du 133e RI dans la victoire de la cote 830, aujourd'hui encore uniquement attribuée aux chasseurs alpins. Dans ce livre-base de la construction historiographique et mémorielle de La Fontenelle, l'apport indispensable de l'analyse et du regard de Philippe Van Mastrigt, excellent connaisseur du 133e de Barberot vulgarise l'approche corcellienne, car il forme l'élite intellectuelle de son temps, fauchée par la guerre. Aristocrate pourtant sapeur aménageur d'une tranchée, ses lettres forment comme un élément d'une œuvre en perpétuelle construction par sa qualité littéraire. Aussi, ce livre apporte un angle nouveau et différent sur ces combats qui n'ont pas encore révélé toute la richesse de leur histoire. ■
Éd. Edhisto – 17 €

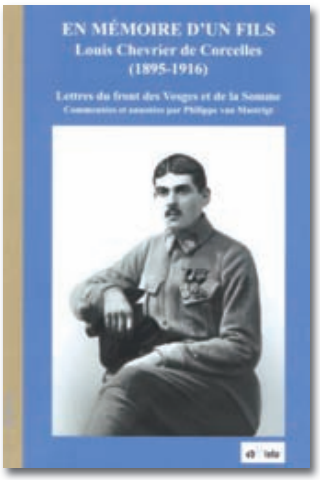

► Champs de bataille de la première guerre mondiale
Ce nouveau guide édité par Michelin devrait combler un large public : les amateurs d'histoire contemporaine, les adeptes du tourisme de mémoire comme tous les « curieux » désireux de découvrir des sites historiques mondialement connus ! Parmi ceux-ci, plusieurs sites vosgiens. Avec « Champs de bataille de la Première Guerre Mondiale », La Chapelotte, le centre d'interprétation et de documentation de La Menelle, la grotte des poilus, la fresque Sartorio, la Roche Mère Henry, les nécropoles des tiges, de Senones et le mémorial d'Alsace-Lorraine n'auront plus aucun secret pour vous. Réunis dans un chapitre intitulé « La guerre de montagne » et replacés dans leur contexte historique, chacun de ces lieux de mémoire est, en effet, soigneusement décrit, expliqué, commenté. L'ouvrage de 250 pages, abondamment illustré propose également une introduction générale sur la Grande Guerre et une carte détachable sur laquelle les 340 sites du front ouest présentés sont localisés. ■
Éd. Michelin – 21,90 €

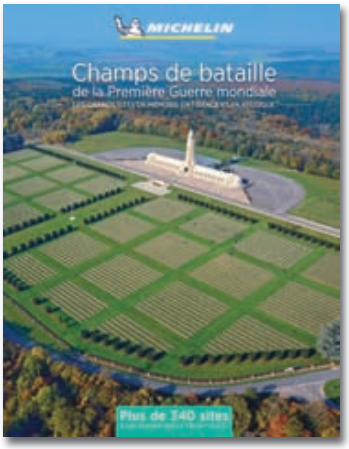

MONTAGNES DES VOSGES HIVER

N°13 DE MONTAGNES DES VOSGES

La nature et les hommes

En montagne, l'élevage laitier séduit de plus en plus de jeunes femmes. Des marchés de producteurs voient le jour, dans un esprit collectif. Le n°13 du magazine « Montagnes des Vosges », en kiosque depuis décembre 2018, va à leur rencontre. En dépit de ces bénéfiques activités humaines qui l'animent, le massif des Vosges reste aussi une haute-terre sauvage qu'il nous faut plus que jamais préserver. L'un n'empêche pas l'autre. Ce numéro d'hiver en témoigne, entre la Belle des Bois chère à Fabrice Cahez et les magnifiques arbres blancs de Vincent Ganaye, de l'ouvrage de Claude Vautrin sorti en novembre chez Glénat et consacré aux Vosges sauvages, aux côtés des Amis de la nature quand l'historien Alexandre Laumont nous conte les origines et le développement de ce « tourisme populaire », voire des alpinistes d'aujourd'hui, traçant des voies nouvelles d'aventure hivernale, entre autres balades gastronomiques et nature sur les hauteurs ! ■

13E FESTIVAL NATUR'IMAGES 6 ET 7 AVRIL

L'OISEAU À L'HONNEUR

Rendez-vous incontournable des amoureux de la nature et de la photographie, le Festival Natur'Images de Tignécourt, 13e du nom a choisi de braquer ses objectifs sur l'oiseau.

PLUSIEURS EXPOSITIONS traiteront d'espèces dites communes, mais en voie de disparition dans nos campagnes, comme le chardonneret, qui fera l'objet d'une jolie mise en valeur dans un espace dédié à la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et à ses actions. **David et Stéphanie Allemand** seront également présents avec leur exposition exceptionnelle sur les chouettes et hiboux d'Europe, de même que **Jean Guillet** et ses photos inédites de gélinotte des bois, **Grégory Odemer** et celles de lagopède alpin, **Fabien Dubessy** et ses étonnants portraits en noir et blanc des vautours de France.

© Robert - A. Gauthier

Parmi les invités d'honneur, dont le talent est internationalement reconnu, citons deux habitués des galeries parisiennes : **Stéphane Hette** et ses « Arbres amoureux », **Guillaume Bily** et ses merveilleux paysages marins tout comme **Bastien Riu** et sa « Nature inspiration », **Olivier Larrey** et **Thomas Roger**, qui proposent deux expos spectaculaires, en grand format, sur la taïga finlandaise.

© Dets Allemand

Deux photographes vosgiens

Deux photographes vosgiens figurent également à l'affiche : l'un de la montagne, **Vincent Ganaye** et ses « Arbres, une vie aux quatre vents », l'autre de la plaine, **Fabrice Cahez** et sa « Belle des Bois ».

Cette programmation éclectique est complétée par d'autres sujets sur les fleurs, les libellules, les serpents, le tigre ou le cerf, pour constituer près de 30 expositions intérieures et extérieures.

Les visiteurs pourront également assister à une vingtaine de projections en haute définition, s'essayer au « Quizz sonore » du preneur de sons **Boris Jollivet**, s'initier à la photographie animalière dans le cadre de deux ateliers ou fabriquer des badges avec « L'eaudici ».

Sans oublier : les stands des producteurs locaux ou de matériel photographique, les sorties sur le terrain pour découvrir les oiseaux et la découverte des œuvres de trois dessinateurs et sculpteurs animaliers.

Cette manifestation bénéficie du soutien du Conseil départemental des Vosges. ■

13E FESTIVAL NATUR'IMAGES

Samedi 6 et dimanche 7 avril - Maison de la Nature à Tignécourt. Entrée gratuite. Restauration sur place. Soirée d'ouverture vendredi 5 avril à 20h30 à la Salle des Fêtes de Passavant-La-Rochère (70) avec plusieurs projections en haute définition et stéréo, sur écran géant. Programme complet sur www.festival-naturimages.com
Renseignements : naturimages2013@gmail.com ou 03 29 09 72 56

À LIRE

HISTOIRE

• ***« Jean-Baptiste Tournay : Des Vosges à l'île du diable »***
par Jean-François Michel
« Il a sacrifié depuis sa plus tendre jeunesse jusqu'au dernier moment de sa vie au service ».
Cette phrase qui termine la dernière lettre écrite par sa veuve en 1779, peut servir aussi d'introduction à l'histoire de la vie de Jean-Baptiste Tournay, né en décembre 1720 à Ville-sur-Illon et décédé à Cayenne en novembre 1768. Une vie riche, mouvementée, imprévue. Lui qui était destiné à couler des jours tranquilles dans un presbytère de campagne ou de ville, entouré de ses proches et de ses ouailles a choisi de partir, d'endosser l'uniforme, d'obéir et d'essayer de commander. Il fait partie de ces jeunes Lorrains partis en Amérique sous l'uniforme français à partir des années 50 du siècle des Lumières. Quelle aventure ! Débarqués pour combattre l'Anglais, certains y sont restés et sont devenus sujets de Sa Majesté britannique. Jean-Baptiste n'a pas subi cette humiliation, ni choisi cette option : il est resté combattant pour la France, mais surtout attaché à l'Amérique française, concept se réduisant alors à une peau de chagrin…
Éd. Gérard Louis – 18 €

BOTANIQUE

• ***« Liézey, sa flore, ses milieux naturels, ses plantes et leur utilisation »***

Le livre est à lui seul une aventure. L'association « La Fougère » présente chaque année une exposition sur un thème concernant le village de Liézey. En 2017, une trentaine d'adhérents a travaillé pendant 6 mois sur la flore de Liézey. Point de spécialistes dans ce groupe, seulement des personnes qui aiment les plantes. Cette somme de renseignements a été réunie dans cet ouvrage. Celui-ci s'adresse aux amoureux de Liézey comme aux promeneurs désireux de s'informer sur les plantes trouvées sur leur chemin, leurs caractéristiques, leur utilisation… Une façon de profiter encore davantage de Liézey et sa nature.
Ed Batoteam – 12 €

POÉSIE

• *« L'Alphabet des origines »*
par Georges Garillon

Hume-vent nostalgique de ses Vosges natales, Georges Garillon, natif de Saint-Baslemont et instituteur en retraite est le chantre de la nature et du terroir. Sa prose poétique en recherche permanente de spiritualité s'ouvre derrière les paupières de l'enfance dans des visions mélancoliques de cris, de chuchotements, de larmes de dépouillements mais aussi dans des apparitions de dimanches, de paysages, d'amours, de révélations, provoquant en nous l'étincellement d'une émotion, cette parcelle de Dieu qui, en toute chose, se révèle vivement aux âmes sensibles comme l'émergence de sa quête poétique.
Éd. Société des auteurs et Poètes de la Francophonie – 12 €

NOUVELLES

• *« Quand hululent les hiboux »*
par Nathalie Rouyer

Nathalie Rouyer, la « spécialiste » vosgienne du polar revient avec un recueil de nouvelles. Lorsque la nuit vient, la perception du monde varie. Ne dit-on pas « La nuit tous les chats sont gris » ? En parcourant ces vingt-six nouvelles, vous découvrirez que le point de vue du narrateur peut aussi changer la vision du monde. Alors laissez-vous tenter, laissez vagabonder votre imagination à travers des histoires poignantes, palpitantes ou hilarantes où se dévoilent des personnages hors du commun : une araignée, des amants, un jeune loup, des chiens, un psychopathe, de mystérieux assassins, une vieille femme, un vieux phoque, un loup-garou, une bonne, le diable…
Éd. Rebelyne – 15 €

DE NOUVEAUX TRÉSORS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil départemental des Vosges enrichit régulièrement ses collections d'œuvres d'art et d'archives historiques, mais les 87 liasses de documents qu'il a récemment acquises sont tout à fait exceptionnelles pour l'histoire des Vosges et des Vosgiens.

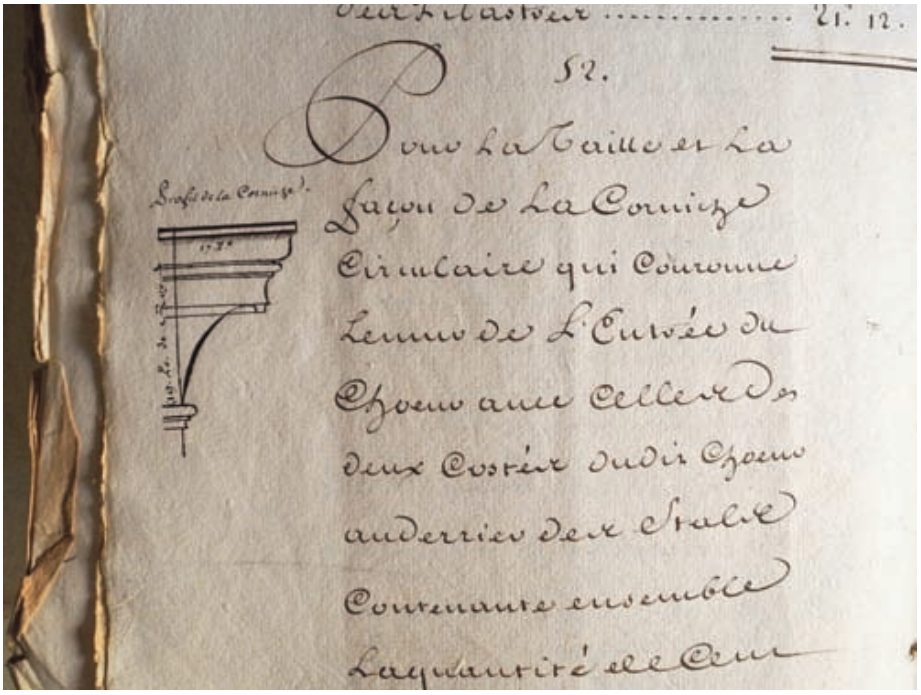

LA VENTE AUX ENCHÈRES du 29 septembre dernier à Épinal proposait les collections d'une importante famille de Remiremont. Parmi les documents mis en vente, figurait un grand nombre d'archives complémentaires des fonds patrimoniaux déjà conservés par le Conseil départemental, et qu'il a pu acquérir grâce, notamment, à une aide du Ministère de la Culture. Parmi ces fleurons, citons :

- Des estimations et devis en vue de la réfection de l'hôtel de l'abbesse de Remiremont (actuel Hôtel de Ville) en 1750, ici agrémentés de petits dessins descriptifs (photo ci-dessus). Ce type de documents est très rare avant le XIXe siècle, et nous apprendra beaucoup sur l'édifice et son histoire ;
- Un plan général du monastère du Saint-Mont, du XVIIIe siècle (photo ci-contre). Ce monastère, localisé sur une montagne bien connue des Romarimontains, sans doute à l'origine de l'abbaye de femmes de Remiremont, puis du chapitre de chanoinesses, fut occupé jusqu'à la Révolution française ;
- Un curieux livre de raison (sorte de journal intime) d'un certain Aubert de Rupt-sur-Moselle (début du XIXe siècle), comportant un recueil de prophéties censées annoncer la météo et les événements marquants à plusieurs siècles d'écart. Ce document exceptionnel montre les croyances – voire les superstitions – en circulation il y a à peine deux siècles…

Tous ces documents, et bien d'autres, sont désormais consultables par chacun, gratuitement, aux Archives départementales des Vosges. ■

Archives départementales des Vosges
4, avenue Pierre-Blanck, Épinal.
Tél. 03 29 81 80 70
vosges-archives@vosges.fr
www.archives.vosges.fr

LA MACHINE **NE S'ARRÊTE PAS !**

« Machin-Machine », la vaste opération culturelle départementale, se poursuit jusqu'en mars 2019.
Expositions, visites guidées, conférences, ateliers : de multiples animations gratuites ouvertes à tous, vous attendent !

Expositions

- **« Les outils & nous »**
  Aux Archives départementales, tous les jours de 8 h 30 à 17 h 30
  Visites guidées les 8 janvier, 5 février, 5 mars de 16 h 30 à 17 h 30.
  Visites pour les groupes constitués sur rendez-vous au 03 29 81 80 70.
- **« Outils détournés / regards croisés »**
  Aux Archives départementales, du lundi 18 février au vendredi 15 mars
  Les étonnantes créations d'une classe de 3e de la Maison Familiale et Rurale de Hadol et de l'Établissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes Saint-Joseph de Ville-sur-Illon.

Conférences aux Archives départementales, de 18 h à 19 heures

- **Jeudi 17 janvier**
  « Les apports des forestiers nord-américains dans les Vosges (1917-1919) »
  Jean-Claude Fombaron, Président de la Société philomatique vosgienne,

- **Mardi 5 février**
  « Machins et machines : l'image de la femme moderne dans la réclame de la presse (1860-1945) ».
  Philippe Alexandre, professeur émérite de l'Université de Lorraine, membre de l'Académie de Stanislas et de la Société d'émulation des Vosges
- **Jeudi 28 février**
  « L'industrie féculière vosgienne, l'exemple du moulin Robert »
  Jean-Yves Henry, chercheur au service « Patrimoines et Inventaire général ».
- **Jeudi 7 mars**
  « Les abeilles et les hommes »
  Gwenaël Menguy, apiculteur.

Retrouvez le programme complet sur
www.archives.vosges.fr -
www.museedepartemental.vosges.fr

Ateliers

- **« Dessine ta machine et viens la créer avec des objets recyclés »**
  Organisé par l'Association AMI (Odile Jacques, animatrice).
  Pétrolette à roulettes ou tagazou siffleur : imagine, dessine et viens créer ta machine !
  Pour les 9-11 ans.
  Sur réservation (dans la limite des places disponibles) au 03 29 81 80 70.
  Jeudi 14 février de 14 h à 17 h.

- **« Du codage et des robots »**
  avec la médiathèque départementale, initiez-vous au codage !
  4 ateliers seront proposés chaque heure :
  - Bee-bot pour les 4/6 ans.
  - Makey makey à partir de 6 ans.
  - Mindstorms à partir de 12 ans.
  - Le Casque de réalité virtuelle à partir de 12 ans.

Rendez-vous

- **À la médiathèque Alphonse et Jean Vartier**
  Place Émile Drouel - Rambervillers.
  Contact :
  mediatheque@rambervillers.fr
  Tél. : 03 29 65 43 70.
  Samedi 12 janvier de 9 h à 12 h.
- **À la médiathèque municipale**
  231, rue du Cimetière - Dompaire.
  Contact :
  bibliotheque-dompaire@orange.fr
  Tél. : 03 29 34 67 57.
  Samedi 9 février de 14 h à 17 h.
- **À la bibliothèque municipale**
  3 rue de la Croix - Uxegney.
  Contact :
  mediatheque.uxegney@outlook.fr
  Tél. : 03 29 30 39 26.
  Samedi 16 mars de 9 h à 12 h. ■

LES ACTUALITÉS DU MUSÉE DÉPAR

© ENSA-Nancy

Exposition *Architectures*

► **Du 11 janvier au 4 mars**

En partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy et la Maison de l'architecture de Lorraine.
Le musée accueille, les réalisations des étudiants de Licence 3 de l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy sous la forme d'une exposition-dossier.
Cette exposition proposera la découverte d'une série d'édifices emblématiques de l'architecture contemporaine et offrira également un aperçu du travail des étudiants en architecture.

La Nuit de la lecture

► **19 janvier**

© Musée départemental d'art ancien et contemporain, Épinal

En partenariat avec la Librairie « Au Moulin des lettres » à Épinal
Gratuit - Sans réservation dans la limite des places disponibles.
Pour la deuxième année consécutive, le Musée départemental s'associe à la librairie « Au Moulin des lettres » à Épinal pour une soirée autour des mots dans le cadre de la 3e édition de La Nuit de la lecture.
Au programme, d'étonnantes histoires pour le très jeune public (3-6 ans), du conte avec Mourad Frik pour le public familial, et pour les plus grands, un rendez-vous plus tard en soirée, avec la comédienne Amélie Armao et Laurence Grivot, libraire passionnée, autour de lectures pour « ouvrir l'œil et tendre l'oreille ». Très jeune public (3-6 ans) / Lectures / Amélie Armao (comédienne) / 17 h 30-18 h 00.
Public familial / contes / Mourad Frik (conteur) / 20 h 00-21 h 00.
Public adulte / lectures / Amélie Armao (comédienne) et Librairie « Au Moulin des lettres » / 21 h 05-22 h 15.

Dimanche Mon patrimoine : *À la découverte d'Épinal*

► **3 février**

En partenariat avec les Amis des musées et de la BMI, la Société d'émulation du département des Vosges et la Fédération des sociétés savantes.
14 h-18 h - Gratuit - Sans réservation dans la limite des places disponibles.
Curieux, néophytes ou connaisseurs pourront découvrir quelques pans de l'histoire spinalienne par le biais des collections conservées au musée en partant notamment d'objets d'exception découverts lors des fouilles du Palais de Justice, de l'horloge du Boudiou ou des dessins de Charles Pensée ou de Paul-Henri Pierre sortis de réserves pour l'occasion.
Pour les amateurs, l'expérimentation autour de Wikipédia débutée en 2017 se poursuit avec l'intégration des œuvres ou objets sur la page Wikipédia consacrée à Épinal.
Découverte, échange et partage se déclinent ainsi de manière nouvelle autour des collections du musée.

© Musée départemental d'art ancien et contemporain, Épinal

Afterwork : visite - apéro - conversation : *Spécial Saint-Valentin*

► **14 février**

18 h-19 h 30 - Gratuit - Sur réservation
Un rendez-vous très spécial autour du thème de l'amour vous est proposé, à l'occasion de la Saint-Valentin, pour explorer les collections du musée différemment et échanger autour d'un verre.

TEMENTAL À ÉPINAL

Un prêt exceptionnel d'une œuvre de l'artiste César : *Compression d'automobile*

► **En mars**

À partir du mois de mars, le prêt exceptionnel d'une œuvre de César (1921-1988), « Compression d'automobile », permettra d'évoquer le travail de l'un des plus importants sculpteurs français qui s'est fait connaître notamment par ses compressions de voitures. L'occasion de redécouvrir la riche collection d'art contemporain du Musée départemental et, en particulier, le Nouveau Réalisme.

© SBJ / Adagp, Paris, 2018, cliché B. Prud'homme

Exposition *Tête de l'art - saison 5*

► **Du 18 au 31 mars**

Le musée accueillera l'exposition « Tête de l'art - saison 5 », exposition proposée dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, en partenariat avec le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel à Épinal - C.H. Ravenel. Pour cette 5e année consécutive, une sélection de travaux réalisés dans le cadre de visites-ateliers, conduites par la plasticienne Sidonie Hollard, sera présentée. ■

Pour en savoir plus sur le Musée départemental

Connectez-vous sur :
www.museedepartemental.vosges.fr ou
www.facebook.com/Museedepartemental
Musée départemental d'art ancien et contemporain
1, place Lagarde à Épinal
Tél. : 03 29 82 20 33
Courriel : musee-mdaac@vosges.fr

Nouveau cycle de conférences : *Les cinq sens*

► **13 janvier, 10 février et 10 mars**

Avec Hélène Drutinus, historienne de l'art, chargée de cours à l'Université de Paris X-Nanterre et à l'École du Louvre 15 h 30-17 h – Gratuit – Sans réservation dans la limite des places disponibles. À travers la représentation, directe ou allégorique des différents mondes sensuels (la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût), sera appréhendée l'histoire croisée de la perception et de l'esthétique dans la peinture et les Beaux-arts, de la Renaissance à nos jours.

Des Vacances au Musée - les ateliers enfants

► **11, 14, 15, 18, 21 et 22 février**

10 h 30-12 h : 5/7 ans et 14 h-16 h : 8/12 ans - 1 € par séance - Sur réservation
Des rendez-vous à ne surtout pas manquer pour s'initier, manipuler, créer et inventer. ■

À LIRE

ROMANS

• « *Mystérieuse Flore* »
par René Vincent-Viry

Quel mystère poussa Flore Kempf à se clôturer au fond de sa vallée natale alors qu'elle se destinait à croquer la vie, à la défendre, à la secourir ? Virginie venue dans les Vosges pour des raisons familiales, découvre dans le château de son grand-père un document troublant qui la conduira, en compagnie d'Alain, calme pêcheur et mémoire vivante de la région à reconstituer l'histoire d'un passé oublié. Cette intrigue haletante nous transporte sans relâche sur la rive d'un lac au cœur de la forêt vosgienne, de nos jours à la fin des années trente, alors que l'essor de l'industrie textile semblait encore possible. Puis, elle nous entraîne dans la spirale de la guerre pour mieux nous replonger dans la réalité actuelle et découvrir avec surprise, les véritables raisons de l'isolement de la mystérieuse Flore.
Éd. Nouvelles éditions Pages du Monde – 17 €

• « *La fille du Cordonnier* »
par Sylviane Parmentier-Girod

Au seuil de la guerre de 1870, la toute jeune Marie-Marguerite Jogerst pose un regard sensible sur le monde et se met à chercher sur les traces de son père, le troublant cordonnier libre penseur badois, les clés de deux énigmes historiques : celle de l'affaire Kaspar Hauser et celle de la mystérieuse princesse voilée aux fleurs de lys surnommée « la comtesse des Ténèbres ». Du siècle des Lumières à la guerre de 1914-18 en passant par la retraite de Russie, Marguerite, au fil de ses recherches, va croiser des personnages captivants : l'Abbesse de Remiremont, Louise de Condé, La comédienne, Mademoiselle Georges, le comte Vavel de Versay… Au travers de cette enquête palpitante, l'auteur, native de Remiremont, nous entraîne dans l'intimité d'une vieille famille romarimontaine et notamment dans les pas de Marie-Marguerite, son arrière-grand-mère, « *tenace et volontaire, férue de littérature qui mena sa vie de femme avec passion sans jamais sombrer dans le désespoir* ».
Edité à compte d'auteur par l'imprimerie Martion (Altkirch) – 30 €

Trouvez le mot mystère !

AVANT LE 31 JANVIER 2019 !

Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre **avant le 31 janvier 2019** à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Conseil départemental des Vosges - Direction de la Communication - 8, rue de la Préfecture - 88088 Épinal cedex 9 - en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise.

Les 5 premières bonnes réponses tirées au sort gagneront une crème hydratante « visage et mains » et un démaquillant « visage, lèvres et yeux » de la marque « FORê l'effet Vosges » d'une valeur de 27 €.

Les 5 bonnes réponses suivantes gagneront un torchon « Je Vois la Vie en Vosges » de chez Garnier-Thiébaut d'une valeur de 20 € et les 5 suivantes une serviette éponge « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 15 €.

Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent le magazine « VOSGES MAG » dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil départemental des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Le règlement est déposé chez Maître FLESCHEN, huissier de justice, à Épinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication, 8, rue de la Préfecture - 88088 Épinal Cedex 9 et être consulté sur les sites Internet www.vosges.fr et sur www.lexhuiss.fr

Pour trouver le mot mystère, repérez les lettres dans les cases colorées et remettez-les dans le bon ordre.

Répondez aux questions, trouvez le mot mystère et gagnez l'un des nombreux lots mis en jeu.

Comment se nomment les deux Prix remis le 27 novembre dernier au Président Vannson ?

On l'appelle l'or jaune du Massif. Quelle est cette plante ?

Quel est le titre de ce spectacle créé par la Compagnie Héliotrope en décembre ?

Sur quel salon parisien seront présentes les deux marques « Je Vois la Vie en Vosges » et « FORê L'effet Vosges » ?

Une station vosgienne sera également présente. Laquelle ?

Ce nouveau service permet de déclarer en ligne les meublés de tourisme et chambre d'hôtes. Comment s'appelle-t-il ?

C'est l'une des principales ressources en eau de la région. Quel est le nom (abrégé) de cette nappe ?

Cet éditeur vosgien est aussi un historien spécialiste de la Grande Guerre. Comment s'appelle-t-il ?

Les oiseaux sont à l'honneur de ce festival.

Quel est le thème de cette nouvelle route touristique ?

Quel est le nom de cette opération culturelle qui a débuté le 15 septembre 2018 et s'achève le 15 mars ?

Où se situe la nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social récemment inaugurée ?

À gagner :

Photo non-contractuelle

Définition du mot mystère :

C'est le titre de son premier roman

Le mot mystère caché dans le jeu publié dans le numéro 2 de Vosges Mag était **« Les Foulées des barbus »**.
À l'issue du tirage au sort effectué le 15 novembre 2018 par Maître Loïc Fleschen, huissier de justice à Épinal parmi les 342 bonnes réponses reçues, ils ont gagné :

- Un livre « Mes Vosges, itinéraires amoureux » de Jeanne Cressanges d'une valeur de 39 € : **Jean-Louis RICHARD** (Uxegney) - **Philippe LAMBOTTE** (Basse-sur-le-Rupt).
- Un tablier « Je Vois la Vie en Vosges » de chez Febvay d'une valeur de 30 € : **Hélène THIEBERT** (Domvallier) - **Annabelle HEOT** (Golbey) - **Francis BADONNEL** (Bellefontaine) **Jean-Yves BADONNEL** (Gérardmer) - **Catherine MOUGIN** (Le Tholy).
- Un livre « Massif des Vosges, un extraordinaire patrimoine naturel » d'une valeur de 26 € : **Arlette AMAND** (Pompierre) - **Françoise DIDOT** (Grandvillers).
- Un sac « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 5 € : **Francine LIENARD** (Neufchâteau) - **Anaïs BILIANSKI** (Bult) - **Roberte GROSCOLAS** (Raon l'Etape) - **Gilles TRENTI** (Vittel).

Bravo à tous !

RECETTE

CARRE DE PORC, POLENTA CRÉMEUSE À LA FÈVE DE TONKA ET CAROTTES GLACÉES AU MIEL ET SAFRAN

Une recette préparée avec des produits « agrilocal » proposée par Jean-Christophe Remy, chef de cuisine au collège Jules-Ferry d'Épinal. Facile – Économique – Temps de préparation : 1 heure 15.

Ingrédients pour 6 personnes

- ❑ 1 carré de porc 6 côtes (SNC La blonde à Fauconcourt)
- ❑ 500 g de carottes (GAEC de la Hetrelle à Uzemain)
- ❑ 15 g de beurre
- ❑ 15 g de miel
- ❑ 4 pistils de safran (Jean-François Pothier à Harol)
- ❑ 100 g d'eau
- ❑ Un demi-litre de lait (GAEC du Durbion à Dompierre)
- ❑ Un quart de litre d'eau
- ❑ 1 fève de tonka
- ❑ 220 g de semoule de maïs
- ❑ 20 cl de crème liquide
- ❑ 2 têtes de chou romanesco
- ❑ 6 châtaignes

Préparation

Préparations préliminaires
Parez et manchonnez le carré de porc. Épluchez les carottes, coupez-les en bâtonnets. Décrochez les sommités du chou romanesco. Préchauffez le four à 180 °C.

Le carré de porc
Faites un jus avec les parures de viande et de légumes.
Huilez, salez, poivrez le carré de porc et faites-le cuire au four 1 heure en l'arrosant régulièrement avec le jus que vous avez préparé.

Les légumes
Dans une sauteuse, faites cuire à couvert pendant 10 mn les carottes, le miel, le safran et 100 g d'eau. Découvrez la sauteuse pour laisser l'eau s'évaporer. Puis, réservez au chaud.
Cuisez ensuite le chou romanesco dans de l'eau bouillante salée. Ciselez les châtaignes, avant de les cuire à la poêle, puis décortiquez-les.

La polenta
Faites bouillir le lait avec la fève de tonka râpée. Ajoutez la semoule de maïs. Laissez cuire 10 minutes. Ajustez l'assaisonnement et la texture avec du sel, du poivre et la crème liquide.

Le dressage
Faites un cordon de polenta en travers de l'assiette, posez les légumes dessus avec des pipettes de jus. Posez une côte de porc au centre de l'espace restant. Dégustez.

ADRESSES UTILES

- **SNC Ferme de La Blonde**
  6, rue du château - 88700 Fauconcourt
  Tél. : 03 29 65 57 92
- **GAEC du Durbion**
  66, chemin Houillon - 88600 Dompierre
  Tél. : 03 29 65 68 98
- **GAEC de La Hetrelle**
  2, rue des Forges - 88220 Uzemain
- **Jean-François Pothier**
  Chemin des Sources - 88270 Harol
  Tél. : 03 29 36 31 32

26e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE
GÉRARDMER
DU 30 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2019
www.festival-gerardmer.com
JE VOIS LA VIE EN VOSGES
PARTENAIRE DU FESTIVAL !
LE PUBLIC SYSTEME CINÉMA | Slumberland